

BP 214 G Conakro  
Téléphone 00 224 20 54 34 00

13193  
MS...  
BP 214 G DAKAR  
Téléphone 00 224 20 54 34 00

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP**

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

DAKAR

*Dr. Moustapha KASSE*  
*2002/2003*

**POLITIQUE NATIONALE DE**

**DEVELOPPEMENT**

Par

Professeur Moustapha KASSE

Année universitaire 2002/2003  
Quatrième Année de Sciences Economiques

13188

## INTRODUCTION

Au moment des indépendances africaines, la stratégie de développement appliquée en Afrique visait notamment à transformer profondément le système productif et l'appareil administratif. Cette stratégie avait alors conduit à la mise en place, au plan de l'équipement et de l'infrastructure sociale, de politiques coûteuses d'investissement qui se sont révélées, par la suite, massifs, peu réalistes et d'une faible efficacité. Dans le même temps, la grave rupture survenue entre les structures de production - alimentaires en l'occurrence - et les structures de consommation, a fondamentalement contribué à opérer une double extraversion : celle de la production et celle de la consommation. Il en est résulté un approfondissement du déséquilibre entre la production intérieure et la demande globale au sein de laquelle prédominait une consommation finale excessive et, conséquemment, un accroissement du déficit en ressources. Celui-ci sera artificiellement entretenu et financé par l'aide publique et l'endettement extérieur.

Le boom pétrolier avait favorisé des emprunts publics à des taux relativement faibles. A la faveur de l'augmentation de la dette publique des Etats dans les années 1980, les marchés financiers sont arrivés aux commandes. Cela s'est traduit par une augmentation des taux d'intérêt, dont le niveau a dépassé non seulement l'inflation, mais la croissance. Les Etats qui avaient un fort niveau d'endettement sans être producteurs de pétrole ont alors eu de plus en plus de mal à clore leurs exercices budgétaires. Il a fallu emprunter, pour rembourser les emprunts passés, à des taux qui promettaient d'engendrer de nouvelles difficultés. Faut de remèdes radicaux, cette situation vouait irrémédiablement le pays à la faillite. S'y ajoutait dans le cas du Sénégal, une énorme distorsion entre l'affectation théorique et l'utilisation effective de la dette extérieure qui n'a pas favorisé la création de conditions adéquates d'extorsion de surplus nécessaires à l'amortissement régulier du service de la dette (principal et intérêts échus). Assurément, cette situation risquait de constituer le fondement d'une crise de paiements dont la perpétuation, si rien n'était entrepris, pouvait déboucher sur une crise sérieuse de solvabilité. La cessation de paiements se traduirait alors par un retrait des financements extérieurs et un effondrement des importations qui aurait des incidences sur la production par le biais des nombreux secteurs qui recourent à des biens d'équipement importés.

Ces difficultés n'ont pas été le propre du Sénégal, mais de la majorité des Etats qui avaient financé leur croissance sur l'endettement. Naturellement, elles ont été plus aiguës au Sud, mais les problèmes n'ont pas épargné le Nord, où l'Etat Providence a subi de nombreuses attaques, tandis que les politiques d'offre se sont partout substituées à la régulation par la demande. Cette montée des déséquilibres, de l'endettement et la stagnation de la production a rendu inéluctable les politiques de stabilisation et l'ajustement structurel. Aussi a-t-elle fait durement ressentir ses conséquences, du fait de la compression drastique des dépenses en vue d'une réduction des créances futures. Le choix, à l'époque, n'était pas entre le refus d'une telle politique et son acceptation passive, mais entre la possibilité d'entrevoir, au prix de sacrifices, un avenir meilleur, et la certitude de s'enfoncer dans la voie du déclin.

La conjugaison de toutes ces situations a conduit progressivement tous les Etats africains à adopter des programmes de stabilisation et d'ajustement et les mécanismes de gestion qui les accompagnent avec l'appui de la Banque mondiale et du FMI au détriment des stratégies planifiées de développement. A une politique volontariste orientée vers la modernisation des bases du développement a ainsi succédé un ensemble de programmes de gestion des déséquilibres macroéconomiques.

A l'heure du bilan, il importe de savoir si les politiques de rigueur, nonobstant le fait qu'elles étaient incontournables, ont-elles réussi à assainir les systèmes économiques menacés de faillite ? Ont-elle créé un environnement favorable au développement de l'offre productive, au sein d'une économie ouverte ? Ont-elles déclenché un processus durable de croissance permettant la conquête de marges de manœuvre propices à la lutte efficace contre la pauvreté ? Ont-elle opéré la réconciliation de la justice sociale et de l'efficacité économique ? A cet égard, l'évaluation des résultats obtenus appelle au préalable l'étude historique et analytique de l'ajustement dans le cas exemplaire du Sénégal, pays qui a vécu deux décennies de stabilisation et d'ajustement.

## CHAPITRE I : DE LA CRISE A L'AJUSTEMENT : LES REPONSES DES POLITIQUES DE STABILISATION.

*Le Sénégal est le pays le plus aidé parmi ceux qui sont épargnés par la guerre.<sup>1</sup>*

*L'« enfant gâté » face aux « bons samaritains » de la finance du développement<sup>2</sup>*

Aujourd'hui, le Sénégal après deux décennies d'application mouvementée de politiques de stabilisation et d'ajustement se présente comme un laboratoire exemplaire en la matière. Cette longue expérience est très riche d'enseignements relativement à la pertinence et aux performances de telles politiques. En effet, modelé et inséré dans l'économie mondiale fortement productiviste, le Sénégal, du fait de sa spécialisation régressive dans des productions primaires à faible valeur ajoutée locale, présentait le double handicap de ne pouvoir accélérer la constitution d'un important fonds d'accumulation à l'échelle nationale, et encore moins promouvoir un développement équilibré et autonome.

Une analyse plus structurelle et donc plus approfondie pour bien appréhender les crises et les ruptures au niveau de cette économie commande de remonter à la racine, c'est-à-dire à l'organisation socio-économique qui repose sur des éléments caractéristiques comme

- la forte sensibilité de la croissance aux variations de la production et de l'exportation des produits de rente principalement d'origine agricole et minière;
- le système prédateur de prélèvement et d'utilisation insuffisamment productive des ressources tirées de la rente et des apports externes (aide et endettement) ;

<sup>1</sup> Banque mondiale : Mémoire économique, 1984

<sup>2</sup> G. BECKER et J. BUCHANAN cités par M. F. JARRET et F. R. MAHIEU : La Côte d'Ivoire de la déstabilisation à la refondation p 10, L'Harmattan, 2002

- la répartition inégale du revenu national au profit d'une hyper-consommation urbaine, publiques et privée ;
- la vulnérabilité chronique de l'économie à l'égard de variables exogènes comme le climat, les cours mondiaux des matières premières, le taux d'intérêt.

Un tel mode de fonctionnement ne peut que générer des crises. D'une part, on ne peut pas indéfiniment ponctionner sur un surplus sans pour autant mettre en place une politique d'accumulation susceptible de le rendre pérenne pour financer le développement. D'autre part, une économie de cette nature réagit mal aux chocs externes comme la morosité de l'économie mondiale, la baisse des cours des matières premières dont l'arachide, les dérégulations brutales du système monétaire. Ces chocs externes intervenus tout au long des années 70 ont entraîné des effets désastreux sur le déficit budgétaire, le taux d'inflation, la croissance du PIB, l'endettement et le taux de change.

### SECTION 1 : A L'ORIGINE DES DESEQUILIBRES

La crise de l'économie sénégalaise dont la manifestation la plus intangible réside dans la montée et la persistance de multiples déséquilibres internes et externes, trouve son origine dans les bouleversements des structures économiques intervenues durant la période coloniale et qui ont imposé un mode spécifique de valorisation conforme à la logique de la division internationale du travail. Cette situation, du fait d'un ensemble d'incertitudes optionnelles, sera entretenue et même amplifiée au lendemain de l'indépendance en 1960. Ainsi dans la période 1960/1980, l'économie arachidière est devenue fortement aléatoire et stagnante avec une chute de la production, une dégradation rapide des sols du bassin arachidier, une détérioration en termes réels des prix entraînant un appauvrissement des producteurs, ce qui avait amené l'épongement de la dette du monde rural pour environ 30 milliards de FCFA. La baisse de la rente agricole qui a résulté de cette situation n'a pas été relayée par de nouveaux secteurs productifs, dynamiques et générateurs de surplus et d'emplois. Ainsi, l'économie phosphatière et minière n'a produit qu'une rente épisodique (1973) et les secteurs de la pêche et du tourisme sont restés encore marginaux et cela jusqu'au coup de fouet apporté par la dévaluation de 1994. Le secteur industriel n'a pas atteint non plus de grandes performances, ni un dynamisme lui permettant d'aller à la conquête des marchés extérieurs et de contribuer positivement à l'amélioration de la balance commerciale<sup>1</sup>.

Ces différentes évolutions vont aboutir à un ralentissement de la croissance du PIB qui passe d'un taux moyen annuel de 2,5 % dans la période 1960-70 à 1,8 % en 1975-80 et à une accentuation des déficits chroniques et cumulatifs des Finances Publiques et de la Balance des Paiements. Avec un croît démographique de 2,3 % par an de 1960 à 1970 et de 2,9 % de 1975 à 1980, la croissance du PIB par tête devint négative dans la période de 1970-85. L'excès de demande sur les ressources produites fut accentué par un accroissement continu de la part des dépenses de consommation dans le PIB : celle-ci s'élève à plus de 100% en 1979. La part de l'épargne intérieure dans le PIB chute à -6,7 % en 1981. Le déficit du compte courant passe de 10,4% du PIB en 1970 à 25,8% en 1981, pendant que celui des finances publiques s'éleva de 0,6% à 12,5 % dans la même période. La perte de compétitivité de l'économie a tendu à faire des capitaux extérieurs une source indispensable de financement des déficits commerciaux. Le

<sup>1</sup> Moustapha KASSE : Sénégal de la crise à l'ajustement structurel, Edit.Nouvelles du Sud, Paris 1991

service de la dette qui ne représentait que 3,8% de la valeur des exportations en 1970 se fixe à 25,7% en 1981, alors que la dette extérieure s'élevait à 71,6% du PIB.<sup>1</sup>

Ce constat laisse apparaître que l'éclatement de la crise économique mondiale des années 70, en dérégulant le système économico-financier international, viendra extérioriser toutes les faiblesses structurelles d'une économie sénégalaise quasi déliquescence et parfaitement incapable de s'ajuster à la conjoncture. Ainsi, au moment d'aborder le début des années 80, le pays va connaître une grave et insoutenable crise de paiement. L'ajustement économique et financier devenait presque un impératif indiscutable. C'est dans ce contexte qu'en 1979, le gouvernement démarre un processus ininterrompu d'ajustement devant permettre la stabilisation des déficits par assainissement des structures d'intervention coûteuses et peu productives, et poser les bases d'un développement censé être soutenu à long terme. L'enjeu est décisif et sa contrainte est de minimiser les risques sociaux liés au rétablissement des grands équilibres.

Les déséquilibres à caractère macroéconomique ont des causes plurielles et profondes qui, à y regarder de près, se rapportent principalement à l'inefficience des investissements réalisés pour la plupart sur concours extérieurs publics et privés, aux distorsions entre structures de production et structures de consommation ainsi qu'aux dérapages de la demande de consommation publique et privée.

#### A/ Des investissements impertinents et non rentables

La rationalité économique et financière voudrait que toute décision d'investissement - surtout lorsque celle-ci est fondée sur un emprunt extérieur - soit subordonnée à un nécessaire calcul coûts/avantages. Plus précisément la viabilité - surtout financière - d'un projet implique que le taux de rentabilité de l'investissement dépasse le coût de l'emprunt. Or, dans le cas du Sénégal, ce principe de base semble avoir été peu ou très mal appliqué. Et cela en pleine période de flambée des taux d'intérêt internationaux, de dégradation et d'instabilité chronique de l'environnement extérieur, toutes choses qui rendent aléatoires la rentabilisation des projets économiques internes.

La multiplication des chocs exogènes, en renchérissant notamment les coûts internes de production, a contribué à amoindrir, voire annuler la rentabilité des investissements. La Banque mondiale établit ainsi qu'au début des années 70, le coefficient marginal de capital était d'environ 8% pour un taux brut moyen de 12,5% de rendement des investissements; or, ce taux de rendement va brutalement tomber à 6% alors qu'au même moment le coût marginal des investissements montait à 13-15%.<sup>2</sup> En fait cette baisse de rendement des investissements reste essentiellement due, à partir de 1974, à l'extension du secteur public et à la création d'un vaste secteur parapublic, dont le mode de gestion n'était pas des plus orthodoxes. Ce secteur public et parapublic absorbait annuellement plus de la moitié des crédits bancaires internes et plus de 90% des emprunts extérieurs.

En outre, il convient de noter que l'accroissement, dans la production interne, des biens non commercialisables internationalement (comme la construction d'édifices publics sur

<sup>1</sup> Rapport National sur le Développement humain : Gouvernance et Développement humain, PNUD 2001

<sup>2</sup> H. Ghanem, H. Kharas et R. Myers (1984) « le Sénégal : Etude de solvabilité », Banque Mondiale, octobre.

emprunts extérieurs) a également été déterminant dans la chute de rendement des investissements. En effet, la diminution des produits nationaux échangeables (comme corollaire de ce qui précède) implique une baisse conséquente des recettes d'exportation et donc des difficultés à honorer les échéances du service de la dette, le renouvellement des investissements sur fonds propres et la poursuite de la croissance. Il n'est que de considérer ce que la Banque Mondiale dit à ce sujet : « Si en 1970, 43% du PIB du Sénégal pouvait être considérés comme échangeable, en 1980, ce chiffre tombait à 37% ». <sup>1</sup> Autrement dit, 63% du PIB en 1980 ne pouvait faire l'objet de commerce international alors même qu'une importante partie de ces biens et services était directement ou indirectement produite sur la base d'emprunts extérieurs.

#### B/ les distorsions entre structures productives et structures de consommation

Liée principalement à des contingences historiques, à des traditions productives technologiquement attardées, ainsi qu'à des comportements de consommation largement conditionnés par l'extérieur, la liaison sphère de production/structure de consommation présente au Sénégal une double distorsion. Celle-ci demeure liée d'une part à la nature des produits et d'autre part au coût de production des biens considérés. C'est ainsi que dans le domaine agricole, la perpétuation après 1960 de l'agriculture coloniale de traite a inexorablement conduit le pays à une crise agro-alimentaire. Elle a provoqué le développement des cultures des rentes au détriment de la production vivrière locale, engendrant ainsi une explosion des importations de produits alimentaires telle que l'indique le tableau suivant.

Importations alimentaires et service de la dette au Sénégal en millions de frcs CFA.

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Importations alimentaires	34,5	33,5	41,2	40,9	69,1	59,0	69,8	69,9
dont :	11,3	12,6	14,8	18,1	28,4	26,3	32,0	32,0
Riz	4,6	2,9	5,4	5,0	5,8	6,0	8,2	85,5
Blé	8,4	16,9	15,9	24,8	27,3	28,5	28,7	60,0
Service de la dette dont :	8,4	16,9	15,9	24,8	12,6	3,0	6,4	35,4
Remboursements	-	-	-	-	14,7	25,5	22,3	24,6
Rééchelonnements	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Direction de la Prévision et de la Conjoncture, M.E.F.

Les importations alimentaires ont doublé en sept (7) ans pour atteindre environ 70 milliards en 1984. Elles représentaient près de 5 fois le service de la dette rééchelonnée en 1981, plus du double de celui de 1982, plus du triple de celui de 1983 et près du triple de celui de 1984. Autrement dit, si après l'indépendance, les structures productives agraires avaient été réorientées vers la couverture prioritaire des besoins alimentaires internes, un problème de rééchelonnement ne se serait pas posé en considérant toutes choses égales par ailleurs.

Dans le secteur des activités industrielles, la distorsion s'exprime en termes de coûts pour les produits de l'industrie légère de transformation et en termes de nature du produit pour les biens manufacturés livrés par l'industrie lourde des pays développés. En effet, la politique de promotion d'industries légères substitutives d'importations a généré dans la plupart

<sup>1</sup> H. Ghanem, H. Kharas et R. Myers (1984), op. Cit.

des cas des coûts de production non compétitifs ; cela a engendré des importations massives de biens manufacturés pourtant localement fabriqués. Par ailleurs, l'inexistence d'industries lourdes intégrées implique la nécessaire importation des biens de consommation de luxe comme les voitures, des appareils électro-ménagers, etc. En somme, la distorsion industrielle se traduit d'une part par la production locale de biens manufacturés "légers" difficilement écouable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur parce que non compétitifs, et d'autre part par l'importation massive de biens industriels "lourds" que le tissu industriel national ne produit pas.

Cette double distorsion a pour <sup>eu</sup> inévitable corollaire l'accentuation du déficit commercial du pays et du solde de la balance des paiements lorsque les mouvements compensatoires de flux de capitaux demeurent insuffisants.

### C/ L'Expansion non maîtrisée de la demande publique et privée

Jusqu'au milieu des années 70, la situation économique au Sénégal était caractérisée par une relative stabilité des rapports entre l'évolution de la demande globale et celle du PIB, soit environ 2% en moyenne annuelle en termes réels pour chacun des deux agrégats. En effet, le déficit en ressources, lorsqu'il y en avait, se maintenait en deçà de 5% du PIB. L'épargne intérieure avoisinait en moyenne près de 10% du PIB et finançait environ 75% de l'investissement global. Seulement, après l'éclatement de la crise en 1973 et plus particulièrement à partir de 1975, une série de déséquilibres vont s'enclencher, entraînant la rupture brutale de l'équilibre économique-financier. Il s'agit notamment de :

- l'effondrement brutal de la croissance (0,6% par an de croissance réelle du PIB entre 1975 et 1980) lié aux fluctuations spectaculaires de la production agricole et au ralentissement survenu dans l'industrie ;
- "l'envolée" du tertiaire (notamment le gonflement des effectifs de l'administration publique par essence fortement improductive) qui enregistre un taux de croissance plus rapide qu'avant 1975 ;
- le maintien des niveaux de consommation individuels et l'exploitation de la consommation publique (environ 6,7% par an en termes réels) alors même que la production par tête était en très net recul..

La conséquence ne se fit pas attendre : l'épargne intérieure devint négative impliquant un recours massif à l'endettement extérieur pour financer les investissements et une part importante des dépenses de consommation publique et privée qui atteint 101,8% du PIB en 1980, soit une épargne intérieure négative de -1,8%. Par ailleurs, outre l'augmentation rapide de la masse salariale de la fonction publique qui passe de 25,8 milliards de FCFA en 1974 à 100 milliards en 1984, on assiste à une extension des subventions d'exploitation accordées aux entreprises publiques qui passent de 7 milliards en 1978 à 20 milliards en 1982. ces subventions ont eu pour effet de réduire le coût unitaire réel du produit ou service fourni aux consommateurs privés. C'est dire que l'Etat, en accroissant son déficit budgétaire sur la base d'emprunts extérieurs, a favorisé l'expansion du secteur public et le maintien du niveau de la demande privée de consommation.

En réalité, l'aide et les emprunts extérieurs vont de fait jouer le rôle de fonction d'investissement avec, en conséquence, un impact extrêmement limité faute de pouvoir se greffer sur des projets productifs rentables et capables d'engendrer des effets

d'entraînement sur les activités économiques tournées vers le marché intérieur et l'emploi. Cette politique d'emprunt et d'aide ne peut se poursuivre que moyennant des réformes dont le package constitue le Programme d'ajustement structurel. C'est dire alors que la crise de la dette est à l'origine de la vague d'ajustement structurel qui, à partir des années 1980, a submergé le Tiers Monde en général, et l'Afrique en particulier. Ces Pays en voie de développement (PVD) et les Institutions financières multilatérales (IFM) vont implicitement passer le contrat suivant : maintien des financements et réduction du montant des échéances contre politiques de stabilisation macro-économique (privatisations, dérégulation, réduction des dépenses publiques etc.). L'objectif ultime restait principalement le rétablissement de l'équilibre des comptes extérieurs alors que les objectifs intermédiaires se ramenaient à la réduction du déficit budgétaire et au renforcement de la compétitivité externe du pays.

Globalement, différentes mesures ont ainsi été décidées, visant à rendre opératoire cette stratégie de conquête des marchés mondiaux :

- l'élimination des distorsions dans le libre jeu de tous les marchés ;
- la promotion du secteur privé dans toutes les activités productives ;
- l'ouverture de l'économie sur le système des relations économiques et financières internationales ;
- la réduction du rôle de l'État dans les choix de production et d'allocation des ressources ce qui implique la réduction du secteur public, le démantèlement des monopoles publics naturels et la privatisation..

On a donc opté en faveur d'un scénario de croissance externe, où l'augmentation du volume des exportations était censée stimuler la demande de travail et de biens d'équipement de la part des entreprises tournées vers le marché mondial. En principe, le processus de déversement industriel aurait dû agir comme courroie de transmission, et diffuser l'impulsion initiale vers l'ensemble de l'économie.

Pratiquement, l'ensemble de ce qui caractérisait le " compromis keynésien ", processus de négociation politique qui déterminait la gestion de l'économie dans le giron de l'État-Providence, a brutalement été remis en cause comme dans les pays développés, mais dans une bien plus grande mesure.

## **SECTION 2 : LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT INSPIRES PAR LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI**

L'intervention des institutions de Bretton Woods dans le débat sur le développement va s'accompagner de profondes transformations, tant dans la réflexion que dans la pratique. Une nouvelle ère en matière de développement par le fameux « *consensus de Washington* » qui est de fait une remise en cause de la théorie du développement et la spécificité des sociétés sous-développées. II constitue en somme une sorte de revanche de la théorie néo-classique qui va étendre le champ d'application de son cadre d'analyse aux sociétés sous-développées.



## A) Le référentiel théorique et les recommandations du consensus de Washington : une épure séduisante<sup>1</sup>.

Les programmes d'ajustement s'inspirent de la théorie néo-classique et de la doctrine libérale: théorie quantitative de la monnaie, théorie des parités de pouvoir d'achat et théorie des coûts comparatifs<sup>2</sup>.

La théorie quantitative de la monnaie est invoquée pour expliquer et justifier que tout processus d'inflation est ruineux et entraîne de multiples distorsions qui auront une incidence négative à la fois sur la balance des paiements et sur l'allocation des ressources pour la croissance. Or, la demande excessive de monnaie est la source principale de l'inflation et des difficultés de paiements. Dès lors, les experts du Fonds s'efforcent d'évaluer un agrégat monétaire déterminant dont le niveau dépend à la fois du volume du crédit intérieur, de la dette extérieure et du déficit budgétaire. Ces trois éléments vont alors constituer des variables macro-économiques sur lesquelles il faut agir pour enrayer ou amoindrir l'inflation. Ainsi la limitation du crédit devra avoir une incidence sur les décisions du secteur privé et public. Elle pourra contraindre le secteur public à réduire de ce fait ses déséquilibres. Quant à la restriction de l'endettement, elle doit se traduire par une compression de crédit et un contrôle de ses effets sur l'accumulation interne car en fait, il faut veiller à ce qu'une dette excessive ne vienne compromettre la réalisation des investissements productifs. Le déficit budgétaire constitue le dernier élément de la demande excessive de monnaie. Ce déséquilibre, pour le Fonds, procède de l'entretien d'une fonction publique pléthorique et surtout, de subventions au secteur public et parapublic.

Ces trois variables macro-économiques seront surveillées strictement et maintenues à des niveaux relativement bas pour empêcher une élévation de la masse monétaire qui serait génératrice d'inflation.

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat, quant à elle, montre que l'évolution du change doit refléter le différentiel d'inflation existant entre deux pays. Elle constitue la référence dans l'élaboration des politiques des taux de change et de l'intérêt. Les taux d'intérêt selon le FMI sont souvent maintenus dans les pays en voie de développement à des niveaux bas. Il en résulte alors une érosion et une mauvaise affectation de l'épargne intérieure.

Enfin, c'est à la théorie des coûts comparatifs qu'on fait appel pour justifier la nécessité d'un commerce sans entrave sur la base d'une spécialisation des pays dans les productions où elles ont les meilleures dotations factorielles naturelles, car le commerce extérieur élève la rémunération des facteurs. Il est alors avantageux pour tous les partenaires à l'échange. En conséquence, les pays doivent s'ouvrir aux relations économiques internationales car l'ouverture des frontières confère les mêmes chances de développement aux partenaires. Les techniciens du Fonds évoquent la théorie des coûts comparatifs pour recommander la promotion des échanges internationaux qui sont un moyen pour réaliser le bien-être mondial.

<sup>1</sup> Confère annexe 1 pour un exposé détaillé du référentiel théorique. Voir également Hakim Ben Hammouda : L'économie politique du post-ajustement, Edition Karthala, 1999.

<sup>2</sup> Moustapha KASSE : L'Afrique endettée, Edit. NEAS-CREA, 1992, chapitre1 de la Partie2 pp72-73

C'est sur ce fond doctrinal d'apparence très cohérente, que le FMI élabore une politique générale d'ajustement qui a la prétention d'être valable pour tous les pays confrontés à des déséquilibres macroéconomiques. Le caractère universel de ces solutions procède du fait que pour le FMI, le diagnostic permet d'établir pour tous les pays du Tiers-Monde un mal identique: les difficultés de balance des paiements. Ainsi, les économies sont considérées comme des « boîtes noires » qui réagissent de façon uniforme aux mêmes stimulants : prix, taux d'intérêt, taux de change. A partir de tels diagnostics les PAS doivent permettre de parvenir dans un délai raisonnable à une situation de paiements extérieurs équilibrés.

Dés lors, le rétablissement de l'équilibre passe par des modifications structurelles renforçant le rôle du marché dans la régulation de l'économie. Le consensus de Washington va remettre alors en cause toute forme d'interventionnisme étatique et proclamer la suprématie du marché dans l'allocation des ressources.

A partir de cette épure, on saisit mieux les divers enchaînements des réformes préconisées par le FMI pour le rétablissement des grands équilibres<sup>1</sup>. C'est alors à la Banque mondiale que revient la responsabilité de la création préalable d'un cadre institutionnel incitatif et la réforme de tous les centres de pouvoir pour accompagner la mise en œuvre des politiques sectorielles et de la bonne gouvernance. Cette dernière est considérée comme la capacité institutionnelle de gestion des affaires de l'Etat fondée sur une logique entrepreneuriale et reposant essentiellement sur des principes de transparence, de participation, de responsabilité, d'équité et de probité. Elle est alors une sorte de catalyseur qui doit réconcilier l'efficacité économique et l'équité, l'Etat et les citoyens et ériger la démocratie comme noyau dur de la participation des individus à la vie de la cité.

Quelle est l'efficacité desdites politiques et notamment leur capacité à résorber les principaux déséquilibres en vue de relancer le processus d'une croissance économique soutenue et durable ? Quelles sont les enseignements qui découlent de plus de deux décennies d'ajustement au Sénégal.

### B) Deux décennies de politiques d'ajustement structurel au Sénégal

En 1978, l'économie sénégalaise est entrée dans une crise profonde d'insolvabilité avec une dépréciation profonde de l'ensemble du cadre macroéconomique. Les principaux indicateurs laissent nettement apparaître les principales caractéristiques suivantes :

- Une stagnation de la production en termes réels ;
- Un déficit chronique de la balance commerciale et des finances publiques ;
- Une détérioration prononcée des avoirs extérieurs nets et d'importantes difficultés de balance des paiements.

Ces déséquilibres, si rien n'était fait, devaient déboucher inéluctablement sur une cessation des paiements de l'Etat et conséquemment des bouleversements socio-politiques

<sup>1</sup> Il existe entre les deux institutions une division des tâches et une collaboration fixées par une directive de 1986. Les attributions ne se chevauchent pas : le FMI a pour responsabilité première l'examen de la politique macroéconomique, alors que la Banque mondiale intervient dans le domaine des réformes structurelles et institutionnelles et dans l'appui aux secteurs privés et publics ( voir Benhammouda et Kassé : Repenser bretton-Woods, Edit. Karthala et R.SEROUSSI, Les nouveaux gendarmes du monde, Edit. Dunod, 1994)

incalculables. Tous les financements extérieurs étaient bloqués. Pour consentir de nouveaux décaissements les IFI, principaux bailleurs de fonds, vont imposer la mise en œuvre par les pouvoirs publics d'une série de programmes dont l'ensemble constitue le processus d'ajustement structurel de l'économie. Il s'agit chronologiquement :

- du programme de stabilisation à court terme (1979-1980) ;
- du Plan à moyen terme de Redressement Economique et Financier (P.R.E.F.) : 1980-1985 ;
- du Programme d'Ajustement structurel à Moyen et Long Terme (P.A.M.L.T.) : 1985-1992 ;
- du Plan d'Urgence mort-né de 1993 ;
- du Plan Post dévaluation 1994-1998.

Globalement, deux séquences temporelles aux objectifs spécifiques sont à observer quant au contenu des différents programmes ainsi mis en œuvre : le volet de court terme et le volet moyen et long termes.

Au niveau du volet à court terme, on peut observer que, dans la courte période, et en raison de l'ampleur des déséquilibres enregistrés, les autorités nationales ont principalement axé leurs efforts sur la maîtrise de la demande intérieure et son adaptation à l'offre de ressources disponibles. Le but visé était le rééquilibrage de la balance des paiements courants ainsi que celui des finances publiques. Il fallait réduire la pression exercée par le besoin de financement de l'Etat sur les crédits à l'économie destinés au soutien de la production intérieure.

Dans le domaine budgétaire, le Gouvernement a cherché à comprimer les dépenses courantes, notamment en gelant le recrutement de personnel dans la fonction publique, en initiant des départs volontaires des agents antérieurement en poste, en évitant de remplacer les départs à la retraite et en supprimant la quasi-totalité des subventions publiques. Parallèlement, les entreprises publiques ont été restructurées ou privatisées et les exemptions fiscales et douanières ont été réduites. Des efforts sont engagés en vue d'améliorer le recouvrement des impôts et de fiscaliser à terme le secteur économique non structuré.

Concernant le volet à moyen et long terme, il est relatif à la mise en œuvre, par le Gouvernement d'une série d'initiatives et de mesures destinées à éliminer les goulots qui étranglent l'appareil de production, libérant ainsi l'offre. Dans ce sens, les programmes d'ajustement vont être orientés à partir de la fin des années 80 vers la recherche de la croissance de l'activité grâce à l'instauration progressive d'une plus grande concurrence intérieure, à l'abaissement du coût des facteurs techniques de production et à la conquête des marchés extérieurs.

Dès 1987, la législation sociale est assouplie à travers la révision du code du travail qui introduit une forte dose de flexibilité dans les conditions d'utilisation de la main d'œuvre par les entreprises. Sur le plan institutionnel, il est créé un Groupe de Réflexion sur la Compétitivité et la Croissance (GRCC) ainsi qu'une Cellule d'Appui à l'Environnement des Entreprises (CAEE) chargés de mener des réflexions, recherches et études permettant de restaurer et de consolider la croissance économique interne. La création du Guichet Unique

s'inscrit également dans le cadre de la mise en place de ce dispositif. Il est destiné à permettre la simplification des procédures de création d'entreprises et d'accélérer celles d'agrément au code des investissements.

L'Etat accompagne ce mouvement général en favorisant depuis le début des années 90, l'implantation d'entreprises franches, de points francs ainsi que de nouveaux domaines industriels. La dévaluation du francs CFA intervenue le 12 janvier 1994 a, pour sa part, contribué à consolider la relance en cours des exportations, induisant ainsi un retour progressif de la croissance qui a atteint un taux réel de 4,5% en 1995.<sup>1</sup>

De même, le programme de privatisations des entreprises du secteur concurrentiel appartenant anciennement à l'Etat, partiellement ou en totalité, s'accompagne parallèlement d'un plan de démantèlement progressif de la plupart des monopoles publics dans un contexte d'institution d'une politique vérité des prix, de suppression des subventions publiques et d'arrêt des mesures protectionnistes.

Incontestablement, le Sénégal a réalisé quelques avancées significatives dans le domaine du redressement économique et financier. L'environnement macro-économique a été assaini dans un cadre institutionnel beaucoup plus indicatif. Cela établit une bonne réputation de solvabilité qui est à la base même de la confiance des Bailleurs de Fonds. La gestion de la demande a très fortement atténué le laxisme incompatible avec la croissance. Les aides extérieures se réduisent, la masse salariale est bien maîtrisée et l'Administration fiscale gagne en efficacité et tente de mettre en place un système fiscal plus juste et plus équitable. Cependant, des efforts énormes restent encore à faire et cela en dehors même des défis sociaux.

## **CHAPITRE II : LES IMPASSES ET LES FAILLES DE L'AJUSTEMENT**

Les PAS se sont d'abord donné comme objectif d'assainir les économies et de restaurer un cercle vertueux de croissance par élimination ou réduction des déficits internes et externes, compression de la demande, suppression des distorsions pour le fonctionnement des marchés, privatisation et promotion du secteur privé. Il est vrai que les modalités des réformes économiques changent considérablement dans le temps, à chaque période va correspondre un paquet de nouvelles mesures réputées capables de promouvoir le développement. Au fur et à mesure que des efforts sont accomplis pour mettre en œuvre ces mesures, apparaissent de façon plus nette ses limites, ce qui suscite le besoin d'une nouvelle réforme plus complexe encore mais mieux adaptée. En fait la succession des programmes établit que l'assainissement ne finit jamais. C'est cela qui fait dire à Mac Kinnon que « la libéralisation des économies ressemble à la traversée d'un champ de mines : chaque pas risque d'être le dernier ».

Manifestement, on peut exhumer des statistiques pertinentes qui montrent que les performances économiques, depuis les décennies 1970, 1980 et 1990 sont restées plutôt très médiocres à telle enseigne que la productivité n'a point été améliorée. Il en est résulté une faible compétitivité qui conduit doublement à la massification de l'endettement. La croissance des secteurs productifs a été constamment faible et quelquefois négative conduisant à la baisse

<sup>1</sup> H.B. HAMMOUDA et M. KASSE : l'Avenir de la Zone Franc, Edit. Karthala, 2001

de la production par tête d'habitant. Pareille situation débouche toujours sur une rupture des grands équilibres financiers et surtout la montée des secteurs non productifs, c'est-à-dire l'envol de l'informel.

En ce qui concerne le Sénégal, les indicateurs économiques montrent que les résultats obtenus par les programmes d'ajustement structurel sont dérisoires et ce depuis 1979 : les besoins de financement public et extérieur sont tout juste stabilisés en francs courants, à des niveaux très élevés ; la dette extérieure représente plus de deux ans d'exportation, la dette publique plus de trois ans de recettes fiscales, l'une et l'autre continuent de s'accroître rapidement. La production stagne ou régresse, l'emploi également, alors que les demandes non satisfaites s'accroissent à tous les niveaux de qualification. La concentration des revenus s'est accrue, au détriment de la justice distributive et parfois également de l'efficacité économique, au risque de paupériser et de marginaliser certaines couches nombreuses des populations, à la ville comme à la campagne.

## SECTION 1 : LES POLITIQUES SECTORIELLES ET LES CONTRAINTES D'OFFRE.

Différentes réformes sectorielles ont été mises en oeuvre dans le cadre des programmes d'ajustement structurel afin de promouvoir la croissance économique. Ces réformes ont particulièrement visé les secteurs agricole et industriel, ainsi que la restructuration des entreprises publiques.

### A) La politique agricole

La politique agricole au Sénégal, jusqu'au début des années 80, était caractérisée par une intervention marquée de l'État, par l'intermédiaire des sociétés dites de développement rural (vulgarisation, distribution de crédit et d'intrants, commercialisation, etc.). La nouvelle politique agricole (NPA), qui a été adoptée au milieu des années 80, avait pour principal objectif le désengagement de l'Etat du secteur agricole par le dépérissement de ces structures d'intervention. Elle a également visé à responsabiliser les producteurs ruraux à travers une politique de prix incitatifs et la rationalisation de la distribution du crédit et des intrants agricoles. L'autosuffisance alimentaire était un des résultats attendus de cette politique.

Au début des années 90, la politique agricole a été de nouveau infléchie avec l'adoption du Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Agriculture (PASA). Le PASA renforce l'orientation libérale de la politique agricole et substitue la stratégie de sécurité alimentaire à celle d'autosuffisance alimentaire.

Les différentes réformes mises en oeuvre n'ont pas permis de résoudre fondamentalement les problèmes du secteur. Celui-ci est toujours soumis à des contraintes d'ordre physique et financier. Les contraintes d'ordre physique tiennent aux limites de la culture extensive et aux problèmes de l'eau. La contrainte financière a trait au désavantage que connaît le secteur en matière de distribution de crédits dont il reçoit moins de 3% du volume global.

La baisse des revenus ruraux, le dépérissement rapide des structures d'encadrement et le rationnement du crédit rural expliquent les difficultés des paysans à disposer d'intrants et à accroître les rendements. Il n'est pas étonnant que l'agriculture, qui emploie plus de 60% de la population active, ne représente que 8% à 9% du PIB. Ce qui témoigne de la faiblesse de la productivité agricole. La persistance de la spirale « productivité faible → revenus faibles → taux d'épargne et d'investissement faibles → productivité faible » explique l'ampleur et le caractère structurel de la pauvreté en milieu rural. Celle-ci se manifeste par l'importance croissante des besoins nutritionnels des zones rurales où les enfants victimes d'un déficit pondéral est deux fois plus élevée qu'en milieu urbain.

Selon les initiateurs du programme d'ajustement structurel, la politique interventionniste et protectionniste appliquée par l'État jusqu'à la fin des années 70 explique une partie des difficultés de l'économie sénégalaise. La stratégie d'industrialisation de substitution aux importations adoptée aurait été non seulement coûteuse en termes de ressources intérieures et extérieures, mais elle aurait engendré d'importantes distorsions dans le fonctionnement du marché. Les réformes préconisées devaient donc permettre d'ouvrir l'économie à la concurrence internationale et mettre fin au modèle d'industrialisation de substitution aux importations.

## B) La politique industrielle

Adoptée en 1986, la Nouvelle Politique Industrielle (NPI)<sup>1</sup> a été la première grande tentative de réforme de politique commerciale au Sénégal. Elle a marqué un changement de cap dans les stratégies d'industrialisation pratiquées jusque là. Ses objectifs étaient les suivants : améliorer la compétitivité extérieure et intérieure de l'économie ; diversifier les exportations vers les produits manufacturés ; encourager l'investissement privé ; et assouplir la législation du travail.

Mais de toutes les mesures prévues dans le programmes de réformes, seules celles relatives à la protection tarifaire ont été appliquées conformément au calendrier initial. Ce qui a finalement réduit la NPI à une simple réforme du système de protection tarifaire. Les mesures dites d'accompagnement furent soit définitivement abandonnées soit tardivement appliquées.

On comprend que les résultats de la NPI n'aient guère répondu aux attentes. Ils ont en particulier démontré que la création d'un environnement propice au redémarrage de l'industrie sénégalaise nécessite davantage de temps que les trois années prévues par la NPI. Il est apparu que si les contraintes qui pèsent sur la compétitivité de l'économie sénégalaise ont été plus ou moins bien analysées au moment de la conception de la NPI, les coûts et les délais d'ajustement de l'économie ont été sous-estimés et la capacité d'adaptation des entreprises surestimée. Le contraste est frappant entre l'ampleur et la brutalité des mesures envisagées d'un côté, et la faiblesse des mécanismes institutionnels utilisés dans la conception et la mise en oeuvre de la réforme, de l'autre. Il est symptomatique qu'aucune étude préalable n'ait ni évalué le potentiel d'exportation de l'économie ni mesuré le degré de préparation des industriels au nouvel environnement concurrentiel. Trois raisons ont généralement été avancées pour expliquer

---

<sup>1</sup> La Nouvelle Politique Industrielle (NPI) est le nom donné au Plan d'actions pour l'industrie qui a été mis au point en juillet 1986 pour s'attaquer à la protection excessive de l'appareil industriel et pour renforcer la compétitivité de l'économie. C'est pourquoi elle est considérée comme le volet de politique commerciale et industrielle de l'ajustement structurel.

l'échec de la NPI : le manque de crédibilité du programme de réforme lié à la faible détermination du gouvernement ; la non-association du secteur privé à la définition des mesures de réforme ; le défaut d'application des mesures d'accompagnement prévues.

## **SECTION 2 : AU NIVEAU DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

Si les PAS ont permis à certaines économies d'améliorer et de rétablir leurs déséquilibres macro-économiques, ils n'ont pas réussi, par contre, à initier de nouvelles dynamiques de croissance durable<sup>1</sup>. En effet, dans la période d'application du PREF au Sénégal, l'activité économique est marquée par une évolution erratique ; ainsi, une année de croissance est suivie de deux années de quasi-stagnation, voire de recul de la production conduisant à une baisse moyenne annuelle de 0,6% du PIB / habitant.

Les mêmes contre-performances sont également notées au niveau de la réalisation des objectifs du PAMLT. Malgré de bonnes performances en 1986 (4,5%), en 1987 (4,4%) et en 1988 (4%) le taux de croissance du PIB va connaître quatre années d'évolution instable avec une année de croissance positive suivie d'une autre négative : (-1,40%) en 1989, (3,8%) en 1990, (-0,40%) en 1991, (2,21%) en 1992 et (-2,2%) en 1993.

### **Une croissance inégalement partagée : Rapport du PNUD sur le Sénégal 2002**

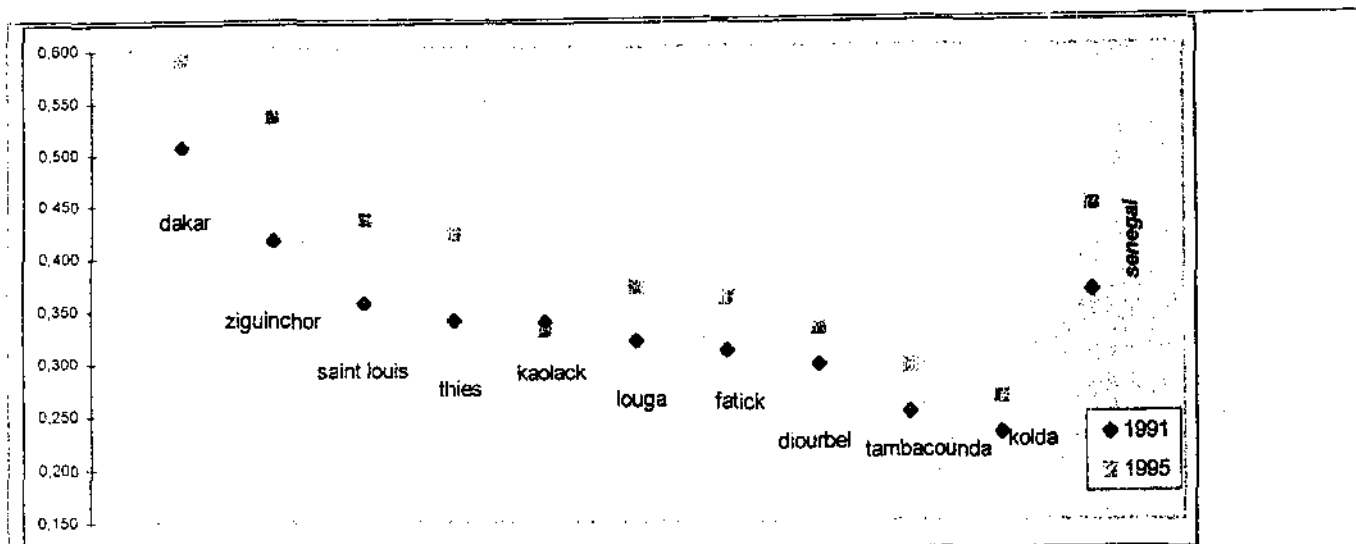
Les fruits de la croissance sont faibles et inégalement répartis entre le monde rural et urbain, entre le secteur public et privé, entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les différents quartiers des villes, entre les secteurs productifs et ceux non productifs. Il faudrait revoir les circuits de production, de distribution des richesses et passer en revue les politiques sociales du Sénégal. Il semble que les choix opérés jusqu'à présent en matière de politique sociale n'ont pas permis d'améliorer significativement l'accessibilité aux services sociaux de base.

L'indice de développement humain quoique utile, est un indice composite, une moyenne qui peut bien cacher des disparités. Cependant en tant qu'instrument de politique publique, l'indice peut toujours faire l'objet de désagrégation et s'appliquer à des sous - espaces considérés. Dans ces conditions il permet de rendre compte des disparités entre régions.

Il ressort des indicateurs: un IDH national de 0,448 en 1995 contre 0,367 en 1991, soit un progrès de 0,081 points. Les régions présentent un écart positif entre les deux périodes, excepté celle de kaolack. Les écarts sont plus significatifs pour les quatre premières régions par rapport aux quatre dernières. A de bas niveau de développement, il très difficile de progresser<sup>2</sup>. Seules les régions de Dakar et Ziguinchor se situent au dessus de la moyenne nationale.

<sup>1</sup> BAETHELEMY, SECK et VOURC'H (1996): La croissance au Sénégal : un pari perdu ?, OCDE

<sup>2</sup> Il est plus difficile de progresser de 0 à 1 que de 1a 2.



### La répartition des revenus monétaires.

Les revenus monétaires des ménages sont estimés à 661,1 milliards de francs CFA dont 71 % des revenus proviennent du milieu urbain et 29 % en milieu rural pour une population urbaine évaluée à 40 % de la population totale. Les revenus proviennent à 78 % de sources primaires. L'agriculture est la seconde source de revenus des ruraux avec une contribution de 22 % sur l'ensemble des revenus du Sénégal. Les salaires représentent 39 % du revenu total. Elle constitue la première source de revenus dont 15 % sont englobés dans le milieu rural et 49 % dans le milieu urbain. Le secteur informel et les activités non salariales du secteur formel occupe la seconde place et sont répartis en milieu rural à 39 % et 30 % dans le milieu urbain.

#### EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DU REVENU RURAL -URBAIN

Année	1970	1979	1985	1989	1990	1994	1995	1996	1997
PIB rural / PIB total	23,7	23,6	18,7	19,5	20,3	21,7	20,9	21,4	21,4
Population rurale / population totale	70	66,3	62,6	60,0	59,3	61	61	61	61

### SECTION 3 : LES DEFICITS INTERNES ET EXTERNES

Si au cours des années 80, la performance macroéconomique s'est améliorée, l'économie sénégalaise a enregistré peu de croissance. Les années 1991-1993 ont été caractérisées par une dégradation du déséquilibre fondamental entre production et demandes internes, se traduisant par de graves déficits budgétaires et des paiements extérieurs ainsi qu'un accroissement rapide de l'endettement extérieur.

L'un des objectifs les plus constants de l'ajustement est de promouvoir une croissance tirée par les exportations et l'investissement. Les exportations sénégalaises revêtent deux caractéristiques majeures : la faible valeur ajoutée des principaux produits exportés et leur forte concentration. En effet, elles portent essentiellement sur les produits halieutiques (avec 33% des exportations de marchandises), les engrais et l'acide sulfurique (13%), les produits arachidières (6%), le phosphate et le tourisme.

La persistance des contraintes structurelles et la faible part des exportations non traditionnelles expliquent pourquoi l'économie sénégalaise n'a pas tiré un meilleur parti de la politique de libéralisation mise en oeuvre dans les années 80 et 90. Les mêmes causes expliquent également l'absence de profits issus des gains de compétitivité résultant de la



dévaluation du franc CFA. Compte tenu de la faible progression des exportations (dont le niveau stagne à environ 21% du PIB depuis la dévaluation) et la rigidité à la baisse des importations (environ 27% du PIB), la balance commerciale et celle des transactions courantes demeurent structurellement déficitaires respectivement de -6% et -2% du PIB en moyenne.

Malgré la croissance en volume des exportations et la baisse des importations, la détérioration des termes de l'échange (chute de plus de 20% des prix moyens des produits arachidières, inflation de 13%) conduit en 1979 à un double déficit commercial de 50 milliards de FCFA et de la balance des paiements de l'ordre de 19 milliards de FCFA. Quant aux avoirs extérieurs ils se sont dégradés entre décembre 1978 et décembre 1979 en passant de (- 41,7) milliards à (- 60,4) milliards..

Les résultats du PREF montrent que la position extérieure reste caractérisée par un important déficit de la balance des biens et services non-facteurs durablement supérieur à 10% du PIB et, d'autre part par une dégradation marquée des avoirs extérieurs qui conduit à un déficit persistant de la balance des paiements. Les finances publiques sont aussi marquées par un déficit chronique qui représente encore 8,2% du budget.

Par ailleurs, l'analyse des résultats du PAMLT indique que le taux de couverture des importations par les exportations demeure désespérément inférieur à 75% engendrant par conséquent un déficit permanent de la balance commerciale et une dégradation notable des avoirs extérieurs nets qui atteignent (-274) milliards FCFA en fin 1988. Quant aux finances publiques, même si elles ont connu trois années (1985 à 1988) de réduction de déficit, celui-ci augmente à nouveau en 1988-1989 atteignant près de 36 milliards.

La Banque Mondiale (1993) reconnaît elle-même, que le processus d'ajustement interne suivi au Sénégal n'a même pas donné les résultats modestes visés dans le plan à moyen terme de redressement économique et financier et les documents cadres de politique économique. Pour devenir compétitif, le Sénégal a tenté de corriger les déséquilibres externes et internes par une compression des dépenses intérieures, un ajustement des prix et salaires, et des politiques commerciales de second choix. Rétrospectivement, il apparaît que la politique déflationniste a conduit à une sévère compression budgétaire et à la réduction des dépenses publiques dans les domaines prioritaires. L'insuffisance des moyens administratifs a sérieusement limité l'efficacité des politiques commerciales qui n'étaient que des expédients, et aucune politique crédible des revenus n'a été mise en place. Le processus d'ajustement interne, qui n'a pas été mené jusqu'au bout, n'a donc pas provoqué la dépréciation nécessaire du taux de change réel et les exportations s'en sont ressenties, l'industrie nationale n'étant pas en mesure de concurrencer les importations, et les investissements privés ont diminué. A l'avenir, le blocage des salaires nominaux, pour maintenir l'inflation nationale au-dessus de l'inflation mondiale et permettre une dépréciation réelle, ne changera pas fondamentalement la compétitivité du Sénégal. Avec un écart annuel de 2 points de pourcentage, il faudrait 15 ans au Sénégal pour réduire les coûts de production relatifs d'un tiers en termes réels. Qui plus est, des programmes d'austérité ne peuvent sérieusement être maintenus pendant un grand nombre d'années consécutives

## SECTION 4 : AU NIVEAU DE LA DETTE

Les performances des plans et programmes d'ajustement au Sénégal en matière de dette extérieure peuvent être appréhendées comme suit :

- Le service de la dette explose, passant de 27,3 milliards FCFA en 1981 à 60 milliards en 1984 et représentant pour cette même année plus de 40% des recettes ordinaires de l'Etat. Cette situation va d'ailleurs imposer quatre rééchelonnements successifs pendant le PREF en 1981, 1982, 1983, 1984 ;
- L'encours de la dette publique extérieure ne cesse de croître franchissant la barre des 1000 milliards FCFA en fin 1988 (soit 70% du PIB) et générant un service de plus en plus insupportable pour les finances publiques : 83,2 milliards en 1986-1987, 93,9 milliards en 1987-1988, 100,3 milliards en 1988-1989.

Le Sénégal a bénéficié, ces dernières années, d'un allègement substantiel de sa dette extérieure par de multiples rééchelonnements et remises de dette. Malgré tout, celle-ci demeure un fardeau pour l'économie au point d'hypothéquer fortement le financement de la croissance. L'amélioration du profil de la dette extérieure vient de ce que celle-ci se compose désormais essentiellement de prêts concessionnels notamment auprès des organismes multilatéraux que sont la Banque Mondiale et le FMI. Si le ratio dette/PIB a brutalement augmenté en 1994 en passant de 66,5% en 1993 à 88,6%, il a ensuite diminué pour s'établir à 71,4% environ en 1998, c'est-à-dire nettement en deçà du niveau considéré comme le seuil de solvabilité (150%). De même, le ratio service de la dette/exportations est passé de 23,7% en 1990 à 9,6% en 1998, alors que le seuil à partir duquel la liquidité d'un pays risque d'être compromise est fixé à 20%. Le service de la dette, qui représentait près d'un tiers des recettes budgétaires en 1990, est également descendu à moins d'un cinquième des recettes fiscales en 1998.

### Indicateurs de la dette publique extérieure (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Encours dette en % du PIB	55,1	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
Service de la dette en % des exportations	22,4	21,0	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
Service de la dette en % des recettes totales	31,6	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

*Source: MEF*

## SECTION 5 : LES COÛTS SOCIAUX DE L'AJUSTEMENT

En fait, les programmes d'ajustement structurel, partout où ils sont appliqués, et quel que soit le résultat ont induit des conséquences négatives sur les dépenses sociales. Aussi bien en matière de revenus, d'emploi, de logement, de santé et d'éducation, les coûts unitaires ont été fortement augmentés.

Selon les analystes du développement, les pays en développement qui ont le mieux réussi à réduire la pauvreté, notamment les pays de l'Asie, ont dû engager très tôt leur transition démographique mais surtout sont parvenus à fournir des services essentiels de santé et d'éducation à la majorité de la population aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et ont lourdement investi dans les services sociaux. Or, dans les années 80, on a enregistré au Sénégal une baisse nette de près de 2% des dépenses réelles de santé publique par habitant. Selon la Banque Mondiale, de 1986-87 à 1989-90, les dépenses réelles de fonctionnement du secteur de la santé n'ont représenté que 89% des dépenses budgétisées, alors que pour l'ensemble du budget de l'État, le pourcentage correspondant était de 97%, ce qui semble indiquer que, lorsque des problèmes de liquidité surgissent, le secteur de la santé ne reçoit sa part du budget de fonctionnement qu'après d'autres secteurs. Le montant global des dépenses publiques de santé par habitant, en particulier des dépenses consacrées au matériel et fournitures, est tombé de 0,9% du PIB en 1980-81 à 0,67% seulement en 1989-90. La qualité des services en a souffert ; entre 1978 et 1986, le nombre de consultations a baissé de 58% malgré une augmentation de la population de 28%, du fait de l'augmentation des coûts des consultations et des soins. Ces détériorations ont des conséquences sur le niveau de vie actuel et futur : la faible productivité et les revenus inférieurs engagent ces familles dans un cercle vicieux de la pauvreté d'une génération à l'autre.

D'ailleurs la pauvreté est devenue progressivement un phénomène de masse. Ainsi de larges couches de la population sont affectées par le phénomène de la pauvreté. Si l'on en croit l'Enquête sur les priorités (ESP) de 1991 et l'Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) de 1994, on serait passé en quatre ans d'un tiers (33%) à près de trois cinquièmes (58%) des ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Ainsi plus d'un ménage sénégalais sur deux ne dispose pas des ressources permettant un niveau de consommation de 2 400 calories par jour et par équivalent adulte. Pour qualifier la pauvreté, on peut dire qu'elle est rurale et féminine. La pauvreté affecte beaucoup plus les zones rurales où 79 % des ménages, soit quatre ménages sur cinq sont pauvres, contre moins d'un ménage sur cinq à Dakar (DPS). Un des défis majeurs auquel doit répondre le gouvernement est la réduction de la pauvreté qui touche plus de trois cinquièmes de la population.

## SECTION 5 : LA NON INTERNALISATION DE L'AJUSTEMENT.

*« Je dis que la manière dont nous procédons n'est pas fonctionnelle. L'idée que nous puissions décider de cela à partir de 12.000 à 16.000 km d'ici est ridicule... »<sup>1</sup>*

*« Nous ne sommes même pas capables de savoir si ce qu'on nous propose est bon ou mauvais pour nous »<sup>2</sup>*

*« Ce que l'on fait pour nous mais sans nous est peut-être contre nous »<sup>3</sup>*

<sup>1</sup> E.V. JAYCOX, vice-Président de la Banque Mondiale ; Discours devant la DAC

<sup>2</sup> Mot d'un ministre africain lors d'une Session des IFI, cité par P.Engelhard

<sup>3</sup> Lamine GUEYE, Premier Président de l'Assemblée Nationale

Malgré une longue expérience d'ajustement structurel, les institutions publiques chargées de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes sont rarement associées à l'élaboration de ceux-ci, à la définition des objectifs poursuivis et des stratégies à mettre en oeuvre. En définitive, le gouvernement impose, sans concertation, des mesures généralement décidées avec les institutions de Bretton Woods, et les autres acteurs de la vie économique et sociale finissent par ne plus faire de distinction entre les choix de l'un et les exigences des autres.

C'est cette perception qui explique qu'un grand nombre d'opérateurs économiques considèrent que les programmes de réforme sont le reflet fidèle des prescriptions de la Banque mondiale et du FMI. Dès lors, ni l'Etat, ni son administration, ni les opérateurs économiques ne s'approprient les réformes compromettant ainsi leur réalisation. Souvent les mesures qui en découlent sont perçues non point comme des éléments d'une stratégie nationale de développement mais comme de simples politiques acceptées pour rassurer les bailleurs de fonds en vue d'obtenir les indispensables ressources financières. Les PAS ont une crédibilité à acquérir au niveau des différents acteurs du jeu économique. Elles ne seront internalisées que si ces derniers en acquièrent la paternité.

Évaluant les PAS, E. BERG le père spirituel de ces programmes constate « qu'il y a un plus grand nombre de preuves de stagnation continue que de signes de changement ». Les raisons qu'il évoque sont à chercher au niveau de l'inefficacité avec laquelle le PAS a été mis en oeuvre et le caractère insuffisant des réformes.<sup>1</sup> C'est pourquoi l'ajustement est comme ajourné.

En somme, après deux décennies d'ajustement, on doit s'interroger sur la capacité de ces politiques de sortir les pays de la crise et d'amorcer un processus de croissance saine et durable. Plus de deux décennies d'application et de « règne sans partage » des PAS, la médiocrité des résultats économiques et financiers a amené la Banque mondiale à opérer une évaluation exhaustive et autocritique des politiques mises en oeuvre. Elle publie en 1994, le Rapport « *Adjustment in Africa* » qui montre que les rythmes des réformes restent encore faibles et conséquemment, le niveau de la croissance ne permet pas encore une réduction de la pauvreté et une résolution des nombreux problèmes sociaux liés à une démographie galopante et une urbanisation rapide et chaotique, deux phénomènes conjugués qui font exploser la demande sociale.

Le moins que l'on puisse en dire est que ces politiques ont échoué dans ce qui était leur objectif majeur : l'instauration d'un processus vertueux de croissance économique (M. Kassé, 1991). Le caractère globalement décevant des performances enregistrées qui s'accompagnent par ailleurs d'une grave et profonde dépréciation de la situation sociale, provient pour l'essentiel du fonds théorique manifestement inadéquat qui sous-tend le modèle de référence des politiques d'ajustement.

Si elles se sont avérées aussi peu efficaces, c'est parce qu'elles ont, comme le note J. Stiglitz, confondu les moyens avec les fins : la libéralisation, la recherche des grands équilibres, les privatisations sont prises comme des fins plutôt que comme des moyens d'une croissance durable, équitable et démocratique. Elles se sont « beaucoup trop focalisées sur la

<sup>1</sup> Eliot BERG : Ajustement ajourné : réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 80, Document ronéoté, USAID/Dakar, Octobre 1990

stabilité des prix plutôt que la croissance et la stabilité de la production. Elles n'ont pas su reconnaître que le renforcement des institutions financières est aussi important pour la stabilité économique que la maîtrise des déficits budgétaires et de la masse monétaire. Elles se sont concentrées sur les privatisations, mais n'ont guère attaché d'importance à l'infrastructure institutionnelle nécessaire au bon fonctionnement des marchés, et particulièrement à la concurrence »<sup>1</sup>.

Au demeurant, si les PAS ont permis à certaines économies d'améliorer et de rétablir leurs déséquilibres macroéconomiques, ils n'ont pas réussi à initier de nouvelles dynamiques de croissance durable, suite à l'essoufflement des stratégies d'import-substitution. Par ailleurs, ces réformes se sont traduites par une détérioration des conditions de vie des populations et par un accroissement de la pauvreté. Egalement, les programmes n'ont pas favorisé la construction de nouvelles normes économiques et sociales pour succéder aux normes en crise. Au contraire, ils ont accéléré la décomposition des normes en crise et approfondi ainsi la régression économique et sociale. Cette crise économique et sociale a eu des conséquences politiques importantes à travers la contestation de la légitimité de l'Etat. Par ailleurs, le désengagement de l'Etat et la libéralisation économique se sont traduits par l'émergence, dans la plupart des pays, de nouveaux acteurs politico-financiers qui ont cherché à contrôler l'économie. L'affaiblissement de l'Etat et son extinction programmée dans certaines régions ont conduit parfois au développement de la corruption et à la constitution de fortunes sur la base de situation de rente.

### **CHAPITRE III : QUE FAIRE AUJOURD'HUI ou QUELS SONT LES AXES DE NOUVELLES POLITIQUES ?**

*Il faut cesser de prêcher un ultra-libéralisme que nous ne pratiquons pas et n'avons jamais pratiqué aux premières heures de notre développement.*

*Louis EMMERITZ<sup>2</sup>*

L'alternance démocratique qui s'est réalisée suite aux élections présidentielles, complétées par les législatives et les élections municipales, rurales et régionales s'est achevée par le renouvellement de tout le dispositif institutionnel. Dès lors se pose la question fondamentale suivante : quelles contraintes faut-il mettre sur les priorités du gouvernement de la nouvelle majorité pour limiter au mieux les effets négatifs de toute transition et ajuster la politique aux réformes indispensables de tous les secteurs et centres de pouvoir ?

#### **SECTION 1 : L'IMPERATIF DES REFORMES**

C'est certainement sous cet angle qu'il faut réfléchir sur les réformes institutionnelles, politiques et économiques qui doivent apporter aux sénégalais une autre organisation sociale et un niveau de bien-être supérieur à l'ancien. Certainement, les questions institutionnelles sont beaucoup plus compliquées à résoudre que les problèmes économiques. On peut se souvenir que le Général de Gaulle dut attendre douze ans pour changer un régime qui lui déplaisait ; il dut

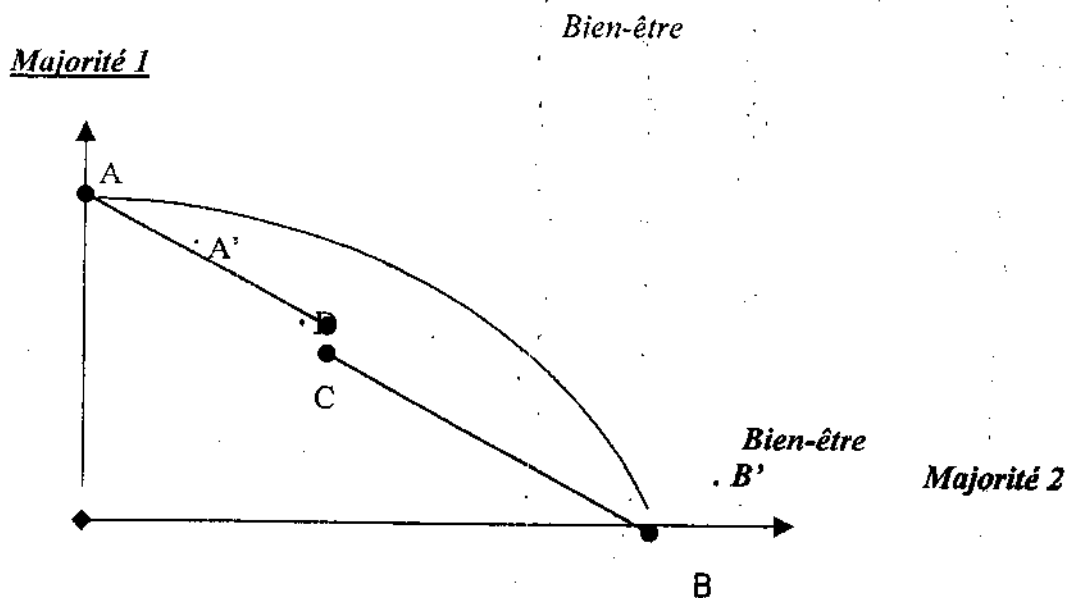
<sup>1</sup> STIGLITS J., « Vers un nouveau paradigme pour le développement », Revue Economique Politique n°5 pp 6-39.

<sup>2</sup> Louis Emmeritz : Nord-Sud : la grenade dégoupillée

affronter une crise parlementaire grave pour amender le régime qu'il avait lui-même fondé et il dut perdre le pouvoir en voulant le perfectionner.

Au plan économique, les situations peuvent être beaucoup moins complexes surtout avec le retour de la croissance économique qui classe le Sénégal parmi les 20 premiers pays du monde ayant les meilleures performances (The Economist, janv. 2000) et parmi les 8 premiers en Afrique (Rapport du Forum de Davos, juin 2000). Toutefois, ces résultats économiques positifs mis en relation avec le niveau négatif de l'indice du développement humain (IDH) du Programme des Nations-Unies pour le Développement (Rapport mondial de Juin 2000 classant le Sénégal presque en fin de peloton) soulèvent toute l'ampleur et la profondeur de la demande sociale et conséquemment la nécessité de concilier efficacité économique et répartition des revenus.

Au demeurant, dans une économie en croissance, les arbitrages en faveur du bien-être peuvent être mieux réalisés. En effet, la croissance permet de favoriser le développement des infrastructures sociales, de réduire la pauvreté par un plus grand accès aux services de base, d'accroître l'emploi, de réformer l'Etat afin de permettre la réduction des dépenses publiques seul moyen d'alléger les impôts et les charges qui pèsent sur les personnes physiques et morales, d'encourager et de financer les créations d'entreprises et les initiatives locales qui fondent la richesse d'un pays, de réformer le système éducatif et de formation afin de mieux l'adapter aux exigences de l'entrée des jeunes dans la vie active, de révolutionner l'agriculture pour en faire le moteur du développement, de maîtriser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication afin de les mettre au service d'un système industriel dynamique et compétitif et d'assurer une meilleure ouverture dans la sous-région (UEMOA) et dans le temps mondial. Globalement ces arbitrages à faire peuvent être illustrés par le schéma suivant :



Le professeur J.LAFFONT dans une communication intitulée « les étapes vers un Etat moderne : une analyse économique » communication prononcée à Abidjan en novembre 1999, à l'occasion de la Biennale des Economistes de l'Afrique de l'Ouest, observe qu'un bon Etat c'est un Gouvernement bienveillant et informé. Ce gouvernement se compose alors des hommes politiques qui contrôlent l'appareil d'Etat, utilisent les fonctionnaires des administrations centrales et des collectivités locales, ainsi que les agents des entreprises publiques pour

mener à bien leurs politiques. Celles-ci devraient tourner, pour l'essentiel, autour de la mise en oeuvre des moyens pour réaliser les promesses d'amélioration du bien-être faites lors de la campagne électorale. Quoi qu'il en soit, dans une démocratie, la bienveillance doit être avérée sinon, les hommes politiques risquent de perdre leur emploi. Il faut alors se poser la question de savoir quelles politiques mettre en place pour maximiser le bien-être social compte tenu des moyens disponibles et de la nécessaire préservation des équilibres fondamentaux de l'économie. C'est ce que suggère le schéma tracé plus haut. Si la *Majorité*<sup>1</sup> a le pouvoir, elle choisit le niveau (A) de bien-être; il en va de même pour la *Majorité*<sup>2</sup> qui choisira (B). Si chaque *Majorité* a le pouvoir avec probabilité  $\frac{1}{2}$ , cela génère les espérances de bien-être caractérisées par (C). A partir des travaux de MIRRLESS (1971), on établit que la convexité de l'ensemble des niveaux de bien-être réalisables résulte de l'information asymétrique qui va rendre tout transfert socialement coûteux. Ainsi, des politiques apparemment peu efficaces comme certaines mesures des Programmes d'ajustement structurel peuvent bien dominer le débat démocratique où les électeurs votants choisissent toujours une allocation ex post Pareto optimal. Comment réaliser les arbitrages entre le souhaitable et le possible? Comment ordonner et planifier les priorités retenues? Comment allouer les ressources entre préférences individuelles et biens collectifs? Comment organiser le processus décisionnel pour arbitrer entre les erreurs du premier type (prendre une mauvaise décision) et les erreurs du second type (rejeter une bonne décision). Ces questions sont importantes car les autorités de toute transition sont condamnées à procéder à des réformes profondes mais progressives des systèmes et structures hérités du régime antérieur dans la période même d'apprentissage du pouvoir (KASSE M. 1982).

Cet apprentissage entraîne forcément des coûts dont il faut minorer le volume et les incidences. Pour ce faire, il importe de bien analyser la situation d'ensemble afin de mieux appréhender les marges de manœuvre qui s'offrent au gouvernement et qui parfois, dans certains domaines, sont assez étroites.

Depuis l'indépendance, le Sénégal a parcouru un long chemin sur la voie de l'achèvement d'une démocratie ouverte, libérale pluraliste, favorable au développement de l'initiative privée et à la bonne marche des affaires. Par rapport à la moyenne des pays africains, la construction d'un Etat de Droit appuyé sur des institutions administratives et judiciaires indépendantes y compte un temps d'avance. Le pluralisme politique, le contrôle de légalité, ainsi que, désormais, la décentralisation, ont fini par former un cadre juridique au sein duquel les "prérogatives exorbitantes du droit commun", le "fait du prince" et autres privilèges dont la puissance publique pouvait se prévaloir, ont été progressivement limités.

Récemment, l'engagement du pays dans la traduction législative et réglementaire des principes de "Bonne Gouvernance" et de lutte contre la corruption a parachevé le mouvement. La création d'un organisme chargé de contrôler le processus électoral, la publicité des procédures de passation des marchés publics et la modernisation de la gestion administrative participent, en effet, de la même dynamique de stabilisation du Droit et des institutions. Il demeure qu'aujourd'hui, les sénégalais peuvent parler, écrire et imprimer librement. Il leur est loisible d'aller et venir, de participer à la gestion des affaires publiques comme d'entreprendre, sans que ces libertés puissent être obstruées ni remises en cause par la puissance publique. Cette dernière tente au contraire d'accompagner leurs efforts en les gênant le moins possible. La meilleure preuve en est la souplesse avec laquelle l'administration contrôle le développement des activités économiques, que ces dernières relèvent ou non du secteur formel. Au lieu d'adresser des commandements tatillons, et suivant en cela des choix politiques, elle tente plutôt d'accompagner les initiatives privées dans la voie de leur croissance et de leur modernisation.

De même, le transfert à l'échelon local de compétences auparavant détenues par le pouvoir central témoigne de la volonté de gérer les affaires publiques au plus près des besoins des populations, dans le respect de l'intérêt général.

Tout ne baigne pas dans l'huile loin s'en faut. En effet, la gestion bureaucratique des ressources publiques a fortement contribué à amplifier l'offre de corruption. L'introduction de mécanismes de marché et la privatisation de certaines entreprises publiques ont permis, non pas, la suppression mais le transfert des rentes. De plus ces dernières années, la formation d'une véritable nomenklatura disposant d'un trop vaste pouvoir allocatif discrétionnaire, a élargi les réseaux de corruption politico-administrative.

Sans doute l'entreprise de limitation du recours possible à l'arbitraire n'a-t-elle pas peu contribué à appuyer les activités économiques. Si le Sénégal a l'un des revenus par habitant les plus élevés de l'Afrique de l'Ouest, avec la Côte d'Ivoire (le Cap-Vert mis à part, dont l'aide publique par habitant et les transferts de la diaspora constituent les deux tiers du PIB), il le doit notamment aux garanties de prévisibilité offertes par son système normatif et institutionnel. Ce sont probablement les raisons pour lesquelles, d'ailleurs, un certain nombre d'investissements étrangers directs, dans des secteurs qui intéressent les besoins de base des populations, comme l'électricité, viennent récemment d'y être réalisés. Ce sont les mêmes raisons qui expliquent l'importance des flux d'aide publique faisant du Sénégal l'un des pays les plus assistés par les bailleurs de fonds. Il est probable que ces circonstances favoriseront l'achèvement du chantier le plus important : la réconciliation de l'économique et du social.

## SECTION 2 : RECONCILIER L'ECONOMIQUE ET LE SOCIAL.

A l'analyse, les socialistes sénégalais ont été victimes, entre autres facteurs, de la demande sociale et de l'avènement de la pauvreté de masse. L'urbanisation accélérée et chaotique, conséquence principalement de l'échec des politiques agricoles, a fait exploser la demande des biens de base : alimentation, santé, éducation, logement et emploi. Cela semble assez paradoxal pour un Parti social démocrate dont le modèle de société devrait se fonder sur les valeurs de solidarité, de justice sociale et de répartition équitable des fruits du travail. Dans une société socialiste, la justice sociale, c'est-à-dire l'égalité des chances, est une condition du développement économique de même que la répartition équitable qui rattache le revenu au mérite, à la compétence et à l'efficacité. C'est cela qui permet de dire, à la suite de J. DELORS que « mieux le gâteau est réparti, plus il est gros. Pour n'avoir jamais su concilier efficacité économique et équité, le Parti Socialiste ne pouvait jamais réaliser « une société plus douce pour les faibles et plus exigeante pour les forts » selon le mot de Olof PALM.

Dans un contexte de crise des financements publics et privés, l'urgence commandait de restaurer les fondements d'une croissance à long terme, protégée de l'inflation et des déséquilibres macro-économiques qui hypothéquaient l'investissement. Solder les comptes du passé n'est jamais facile pour un gouvernement. C'est une politique qui commande d'importants sacrifices à court terme, et qui court le risque d'être impopulaire. Pourtant, le refus d'affronter la réalité et le changement n'est pas exempt de risques, lui non plus. Dans un contexte de resserrement de la contrainte extérieure, qui s'est traduit notamment par une élévation historique du niveau des taux d'intérêt, choisir le laxisme au lieu de la rigueur, ce eut été, implicitement, opter pour la reprise de l'inflation et la croissance de l'endettement. Ces créances futures auraient inévitablement fini par balayer une éphémère et trompeuse croissance du pouvoir d'achat. De surcroît, si des décisions aussi " faciles " avaient été prises, nous ne serions pas les seuls à devoir aujourd'hui en payer le prix, les générations futures



auraient également dû nous tenir rigueur du fardeau que nous leur aurions légué. Cette vision intergénérationnelle est déterminante.

Les contraintes de l'ouverture de l'économie n'étaient pas négociables, elles se sont imposées avec plus ou moins de force à tous les Etats africains. Les plus perspicaces ont donc choisi de payer rapidement la facture de ces mutations, sachant qu'autrement elle serait alourdie. C'est la voie choisie par le Sénégal. C'est elle qui permet désormais d'assumer la charge d'une politique ambitieuse sur le plan social, tâche qui absorbe la totalité de nos efforts et qui autorisera la réconciliation de l'économie et de la société. Parachever l'édification d'une économie sociale de marché à la fois juste et performante, c'est donc, à mon sens, une option qui doit être retenue et concrétisée. C'est la priorité des priorités.

La politique macro-économique de ces quinze dernières années a permis de créer un environnement favorable au développement de l'offre productive, au sein d'une économie ouverte. C'est grâce à cette ligne directrice que les secteurs ouverts sur le marché externe, au premier rang desquels figurent la pêche et le tourisme, ont pu tirer l'activité vers le haut. Il en est résulté, non pas un règlement de tous les problèmes économiques et sociaux du pays, mais la limitation d'une croissance exponentielle de l'endettement, dans un premier temps, ainsi que, depuis environ trois ans, une reprise économique qui est susceptible de s'installer dans la durée comme l'attestent les performances observées qui ont amené le FMI et certains bailleurs de fonds à poursuivre leur coopération avec le Sénégal. Evidemment, des progrès substantiels restent encore à réaliser surtout au plan social, et cela depuis que le retournement de la conjoncture permet de l'envisager. Mais c'est justement parce que des politiques rigoureuses ont été conduites, dans un contexte de crise, que l'infléchissement de ces mêmes politiques peut à présent être entrepris.

C'est en effet la crise des finances publiques qui a déterminé le tournant de la rigueur, à partir des années 1980 (1). C'est, par la suite, ce tournant qui a restauré la confiance dans l'économie et, partant, favorisé la reprise (2). C'est, enfin, parce que la compétitivité d'une offre productive tournée vers le marché externe a été rétablie, qu'il importe à présent de densifier le tissu de petites et moyennes entreprises - que ces dernières relèvent ou non du secteur moderne de l'économie - et de conduire une politique du revenu propre à dynamiser, non seulement la demande mais l'offre intérieure (3).

A) La rigueur des années 1980 était la seule issue, pour remédier à la crise de la dette.

Les années 1970 et le choc pétrolier avaient favorisé la contraction d'emprunts publics à des taux relativement faibles. A la faveur de l'augmentation de la dette publique des Etats, dans les années 1980, les marchés financiers sont arrivés aux commandes. Cela s'est traduit par une augmentation des taux d'intérêt, dont le niveau a dépassé non seulement l'inflation, mais la croissance. Les pays qui, comme le Sénégal, avaient un fort niveau d'endettement sans être producteurs de pétrole ont alors eu de plus en plus de mal à boucler leurs exercices budgétaires. Il a encore fallu emprunter, pour rembourser les emprunts passés, à des taux qui promettaient d'engendrer de nouvelles difficultés. Faute de remèdes radicaux, cette situation vouait le pays à la faillite. La cessation de paiements qui n'aurait pas manqué d'en résulter se serait en effet traduite par un retrait des financements extérieurs et un effondrement des importations, donc par une baisse radicale de l'indice de la production, dans les nombreux secteurs qui recourent à des biens d'équipement étrangers. Ces difficultés n'ont pas été le propre du Sénégal, mais de la majorité des Etats qui avaient financé leur croissance sur

l'endettement. Les difficultés ont naturellement été plus aiguës au Sud, mais les problèmes n'ont pas épargné le nord, où l'Etat Providence a subi de nombreuses attaques et contorsions, tandis que les politiques de l'offre se sont partout substituées à la régulation par la demande. Ainsi l'ajustement structurel a-t-il fini par s'imposer comme un choix inéluctable, faisant durement ressentir ses conséquences, mais limitant les nouvelles dépenses et réduisant, par-là, les créances futures.

Le choix, à l'époque, n'était pas entre le refus d'une telle politique et son acceptation passive, mais entre la possibilité d'entrevoir, au prix de sacrifices, un avenir meilleur, et la certitude de s'enfoncer dans la voie du déclin.

Les conséquences sociales des politiques déflationnistes ont certes été importantes, mais progressivement, la croissance de l'endettement a été stoppée. Alors que le ratio de l'endettement par rapport au PIB avait atteint un niveau supérieur à 100 %, il s'est stabilisé, depuis plusieurs années, aux alentours de 80 %. C'est encore trop, mais la situation est néanmoins beaucoup moins grave qu'il y a à peine quelques années, et les marges de manœuvre se sont accrues.

#### **B) La rigueur a restauré la confiance des opérateurs dans le marché et a permis de sortir de la crise.**

Les politiques de réduction des dépenses publiques ont favorisé la restauration d'un environnement favorable au développement de l'initiative privée. Elles ont permis de réduire l'inflation, par-là d'accroître la compétitivité de l'offre nationale. De surcroît, la réduction de l'inflation semble s'être à présent installée dans la durée, dans la mesure où la dévaluation elle-même, malgré un dérapage dans l'année qui l'a suivie, n'a pas entraîné une hausse significative de l'indice des prix. La pression fiscale n'a pas non plus été forte, en tout cas moins qu'au début des années 1980, et les privatisations ont rencontré, dans certains cas, un succès certain, qui s'est traduit par des investissements directs qui vont augmenter la qualité comme la quantité des équipements collectifs. Les secteurs connectés au marché externe, comme la pêche, le tourisme et quelques segments du bâtiment, ont ainsi pu se développer, ce qui a permis d'accroître les devises nécessaires pour éviter une crise de change. Cette embellie a été renforcée par l'augmentation des transferts des sénégalais de l'extérieur. La reprise doit être encore plus vigoureuse, mais elle dépasse déjà le taux de croissance démographique d'environ deux pour cent, et les pires stigmates de la crise semble appartenir désormais au passé.

Il convient de reconnaître, cependant, que les politiques de rigueur, nonobstant le fait qu'elles étaient incontournables, ont pesé très lourdement sur le développement des secteurs sociaux. Le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus, se situe à peine, aujourd'hui, à 33 %, soit à peu près le même niveau que le taux d'alphabétisation des adultes. C'est certes un progrès par rapport aux quelques vingt pour cent d'il y a seulement vingt cinq ans, mais c'est naturellement toujours insuffisant, surtout dans un contexte où la jeunesse de la population promet d'être une formidable chance, comme un facteur de crise si l'on ne répond pas à ses attentes. D'importants progrès ont également été réalisés, en matière d'accès à l'eau potable, le taux ayant doublé en quinze ans pour atteindre 66 %. Il reste qu'un tiers de la population n'en bénéficie pas, alors que la majorité des maladies sont d'origine hydrique. Le coût des soins de santé reste lui aussi trop élevé pour la majeure partie des populations. Or, un consensus semble actuellement en voie de se réaliser, autour de l'idée que le faible développement des services sociaux est non seulement injuste socialement, mais inefficace

économiquement (G. BECKER, T. W. SCHULT, ROMER, R. E. LUCAS et autres théoriciens de la croissance endogène). C'est pourquoi la nouvelle étape de la politique économique, qui implique une prise en compte de critères plus larges que les seuls agrégats macro-économiques, devra s'intéresser davantage à la réduction du coût d'accès aux services de base et aux systèmes financiers décentralisés (micro crédit).

**B) Afin de réduire la fracture entre le système formel et une partie de la population,**

Pour ce faire, il y a lieu de renforcer les connexions entre marché interne et marché externe et de conduire une politique de revenus propre à dynamiser l'offre et la demande. Une partie importante de la population bénéficie donc d'un accès réduit aux services de base. C'est au moins autant la conséquence des politiques d'endettement que de la rigueur qui a suivi. Il reste que l'assainissement du cadre macro-économique a accru les marges de manœuvre pour s'attaquer à ce problème. Au demeurant, l'attention portée aux problèmes sociaux apparaît également susceptible de renforcer l'efficacité économique. Les externalités positives de secteurs tels que l'éducation ou la santé sont en effet importantes, sans compter que, dans un contexte où le revenu de nombreuses personnes est faible, l'essentiel est consacré à la satisfaction des besoins fondamentaux, ce qui pénalise la demande comme l'offre. Pour de nombreux entrepreneurs du secteur informel, les fonds de trésorerie ont tendance à se confondre avec ceux qui sont nécessaires à l'acquittement des dépenses indispensables à la vie du ménage. Cette situation freine la constitution d'une épargne intérieure et nuit à l'investissement. C'est pourquoi la politique économique doit aujourd'hui favoriser le développement des infrastructures sociales et la réduction du coût d'accès aux services de base. Le bénéfice d'une telle politique serait important à un double titre, d'une part parce que les secteurs sociaux produisent d'importantes externalités susceptibles de renforcer le taux de croissance potentielle de l'économie, et, d'autre part, puisqu'elle se confondrait avec une politique de revenus favorisant l'augmentation de l'offre et réduction de la demande sociale.

Ensuite, il est également nécessaire de se pencher sur la connexion entre les secteurs tournés vers l'exportation et la croissance du marché intérieur. La dévaluation n'est pas parvenue à tirer le marché interne autant qu'on l'aurait souhaité. C'est sans doute la raison principale du caractère mal réparti de la croissance. Il en est ainsi parce que les semi-industries de transformation manquaient, autour des secteurs exportateurs, comme la pêche, pour augmenter sensiblement la demande de facteurs, qu'il s'agisse de travail ou de biens d'équipement. Le développement d'activités de stockage, de transformation ou de conditionnement, autour de l'extraction du produit primaire, permettrait de créer davantage de valeur ajoutée et d'augmenter le recours aux ressources du marché interne, qu'elles soient humaines ou matérielles.

En définitive, la rigueur n'est évidemment pas une fin en soi, mais elle pouvait seule assainir un système menacé de faillite. Parce qu'elle a justement permis de reconquérir des marges de manœuvre, elle ouvre aujourd'hui la voie à une ambitieuse politique de lutte contre la pauvreté susceptible de restaurer la justice sociale. C'est donc à cette tâche considérable que devront désormais s'atteler les autorités de la politique économique.

## Le DHD comme résultat d'une bonne gouvernance

Malgré les difficultés qui se présentent pour cerner les contours du concept de Développement Humain Durable en termes d'opérationnalisation, la notion de Gouvernance pourrait constituer un catalyseur apte à réconcilier la politique économique et l'équité, l'Etat et les citoyens et à ériger la démocratie en noyau dur de la participation des individus.

Il est prématuré que l'on puisse parler d'ores et déjà de gouvernance comme un acquis.

Ce mot gouvernance vient du mot anglais governance qui signifie une action de guider ou piloter. Il est utilisé à l'origine par les historiens médiévistes anglais pour expliquer le mode d'organisation du pouvoir féodal. Il est réapparu ces dernières années avec un nouveau sens et une nouvelle portée. Il est en chantier c'est à dire en voie de conceptualisation. La gouvernance s'inspire de la théorie des choix publics et remet en cause le modèle weberien du gouvernement. Son caractère polysémique est source de contradictions et champ de confrontations.

La gouvernance est une notion assez complexe renfermant plusieurs entités à la fois indépendantes et complémentaires. Ces entités à travers leur interactivité jouent un rôle déterminant dans l'opérationnalisation du développement humain. Dans ce contexte, il devient clair alors que l'ultime but de la gouvernance serait d'atteindre les objectifs d'un DHD.

*Cette notion, comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels, ils s'adressent afin de régler leur différends. Elle alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs ; elle se caractérise par une logique entrepreneuriale reposant essentiellement sur les principes de transparence, de participation, de responsabilisation, de probité et d'équité. Elle va bien au delà des limites de l'autorité et des sanctions du gouvernement.*

Il est à préciser que la Gouvernance n'a nullement l'intention de se substituer au gouvernement. Elle apparaît, suite à l'épuisement des formes traditionnelles de l'intervention étatique comme un moyen de résoudre les conflits engendrés par le développement des politiques. Il n'existe pas une grande différence entre ce que l'on attend de la gouvernance et du gouvernement en termes de résultats désirés / finaux. La différence réside dans la manière d'y accéder avec d'autres partenaires.

Elle a pour ambition de mettre en phase les évolutions de l'Etat ainsi que les différents changements de style dans le mode ou la manière de gouverner en les interprétant et en préconisant des recommandations.

Parallèlement, elle renvoie à une vision différente d'une aire géographique à une autre. C'est ainsi que dans le milieu francophone, la Gouvernance vise un Etat médiateur / animateur / stratège tandis que en milieu anglo-saxon, elle suggère un Etat minimal (moins et mieux d'Etat).

## EN CONCLUSION

Les nombreuses évaluations critiques de l'ajustement menées par des chercheurs universitaires (T.Mkandawiré, Samir Amin, Ben Hammouda, M.Kassé, M.Diouf etc.) ont abouti à l'exigence de trouver de meilleures réponses techniques mieux chevillées à la réalité<sup>1</sup>. C'est le thème du nouveau discours sur le « post-ajustement » dont l'un des points de départ est la réfutation des PAS au double niveau de leur pertinence et de leurs performances. Il faut alors se garder de vouloir maintenir des recettes magiques fondées sur un fétichisme économique douteux et qui, de surcroît, entraîneraient des coûts socio-politiques énormes. En acceptant tout simplement qu'il n'existe pas de "modèle universel", hors de l'espace et du temps, c'est à

<sup>1</sup> Moustapha KASSE et H.B. HAMMOUDA : Repenser Bretton Woods : les réponses africaines, Edt. Karthalla, 2002

dire valable en tous lieux et en tous temps, les Institutions Financières Internationales doivent au minimum admettre une mise en compétition des méthodes et des modèles.

En conséquence, Il importe de trouver des alternatives en évitant de tomber dans des propositions de stratégie de développement dépourvues de réalisme et qui seraient alors vouées à l'échec. Cela impose simplement d'enclencher un processus de réflexion stratégique sur les conditions fondamentales d'un développement, conçu comme un projet émancipateur multidimensionnel, c'est à dire aux plans économique, technique, social, politique, culturel et de genre. Si l'on veut aller plus loin que de simples réformes des réformes, il faut mener des réflexions pour chercher un modèle alternatif tourné vers une nouvelle croissance économique sans laquelle il n'existe pas de marge de manœuvre. Les axes essentiels tourneraient autour de :

- l'assainissement du cadre macroéconomique pour retrouver les grands équilibres ;
- la définition d'objectifs strictement économiques qui permettent de s'engager dans la voie d'un développement durable et d'échapper au piège de la pauvreté;
- la restructuration des institutions de gouvernance et la reconstruction de l'Etat en vue de la création d'un environnement institutionnel plus incitatif pour les politiques de développement ;
- la promotion du secteur privé et des investissements directs étrangers ;
- la mise en œuvre de politiques sectorielles pertinentes dans le cadre d'une estimation réaliste de la dotation en ressources naturelles et qui accordent à l'agriculture et aux technologies un rôle moteur dans la réalisation de la croissance ;
- l'élaboration de politiques publiques efficaces d'allocation optimale des ressources en faveur des activités productives;
- choix d'une politique de redistribution des revenus qui maximise les potentialités endogènes de développement ;
- la réhabilitation de la planification du développement économique et social ;
- la mobilisation de la communauté internationale dans le cadre d'un nouveau partenariat qui accroisse les ressources financières à long terme et les investissements privés directs étrangers ;
- l'implication de la société civile dans l'élaboration et l'exécution des projets.

Une telle stratégie de développement centré sur l'être humain: est mieux à même de répondre aux besoins fondamentaux réels exprimés par les peuples<sup>1</sup>. L'expérience de l'Afrique a été assez édifiante sur la faillite du modèle néoclassique imposé comme un modèle clé en mains. Plus l'on parle de taux de croissance, plus la pauvreté se répand. Or à quoi sert une "croissance" qui broie les êtres humains et accroît la misère et l'exclusion?

<sup>1</sup> Une grande attention scientifique doit être prêtée aux réflexions novatrices de P.Engelhard pour faire de l'économie populaire la base économique ce qui passe par une réduction des coûts des biens et services de base pour améliorer le bien-être des populations. Voir, « L'Afrique miroir du monde » qui est un plaidoyer pour une nouvelle économie politique.

# ANNEXES

**1. L'approche post-keynésienne du mécanisme du revenu et de la dépense : l'absorption**

Dans le cadre de cette approche, il est considéré qu'une trop forte quantité de revenus distribués débouche sur un excès de demande globale par rapport à l'offre disponible, ce qui dégénère en inflation qui a tendance à déséquilibrer la balance des paiements. Ainsi, le déficit de la balance des paiements est identifié comme un excédent de l'absorption sur le revenu national. Le raisonnement part de l'équation fondamentale de l'équilibre macroéconomique :

$Y = C + I + X + M$  (où  $Y$  = revenu,  $C$  = consommation,  $I$  = investissement,  $X$  = exportations et  $M$  = importations de biens et services y compris les services des facteurs)

Dans cette relation :  $(C + I)$  représente la demande, c'est-à-dire l'absorption totale de biens et services ou tout simplement la part de revenu national consacrée à des emplois domestiques ;  $(X - M)$  représente le solde de la balance des paiements courants. On peut alors écrire :  $(X - M) = Y - (C + I)$ . Ce qui signifie que la balance des paiements courants est positive, c'est-à-dire excédentaire, si le revenu est supérieur à la dépense (absorption ou la demande globale) et négative, c'est-à-dire déficitaire, dans le cas contraire.

**2. L'approche monétaire : la théorie monétariste de la balance des paiements**

Développée par l'école de Chicago avec comme chef de file Milton Friedman, l'approche monétaire de la balance des paiements s'appuie sur la théorie quantitative de la monnaie pour démontrer que le déficit extérieur a essentiellement pour origine un excès d'émission monétaire. Le raisonnement se fonde sur deux hypothèses. Dans la première la vitesse de circulation de la monnaie est stable du fait de l'existence d'une fonction stable de demande de monnaie ( $M_d$ ) par rapport au revenu, les agents économiques désirant détenir sous forme d'encaisses liquides une proportion constante de leurs actifs totaux tandis que dans la seconde hypothèse, l'offre de monnaie ( $M_o$ ) est exogène par rapport à la demande de monnaie, les autorités monétaires pouvant contrôler l'émission du crédit intérieur.

Or, l'offre totale de monnaie (analysée par les contreparties de la masse monétaire) est égale à la somme des variations de la distribution interne de crédits (concours à l'économie et au trésor public) et des variations des réserves extérieures du pays ; d'où  $M_o = C + R$  (avec  $C$  = crédit et  $R$  = réserves extérieures).

Par ailleurs, la variation des réserves extérieures correspond au solde de la balance des paiements.

Et puisque d'une part, ex-post,  $M_o = M_d$  (équilibre monétaire) et que d'autre part,  $M_d$  (fonction stable du revenu) et  $M_o$  (contrôlée par les autorités monétaires) sont considérées comme données, l'ajustement entre quantités de monnaie offerte et demandée va alors se faire par la variation des réserves extérieures ( $\Delta R$ ).

Ainsi :  $M_o = M_d$  implique :  $M_d = \Delta C + \Delta R$  d'où  $\Delta R = M_d - \Delta C$  ce qui traduit le fait :

- ✓ Si la variation des réserves du crédit intérieur est supérieure à la demande de monnaie, la variation des réserves extérieures devient négative et la balance de paiements est alors déficitaire ;
- ✓ Inversement, Si la variation des réserves du crédit intérieur est inférieure à la demande de monnaie, la variation des réserves extérieures devient positive et la balance de paiements est alors excédentaire ;
- ✓ Enfin, dans le cas limite où la variation des réserves du crédit intérieur coïnciderait à la demande de monnaie, la variation des réserves extérieures serait nulle et la balance de paiements serait en équilibre.

En résumé, l'approche monétaire de la balance des paiements conclut que le solde de la balance des paiements étant nécessairement à la différence entre la demande de monnaie et l'offre de monnaie, un déficit des paiements extérieurs est nécessairement causé par une émission de crédits trop importante.

**3. L'ajustement « monétariste » du FMI : le modèle de Polack**

J.J. Polack, condisciple de Milton Friedman, s'appuie évidemment sur la théorie monétariste de la balance des paiements pour élaborer son modèle économique d'ajustement qui sert depuis plusieurs décennies de cadre référentiel strict aux programmes d'ajustement soutenus par le FMI.

Polack s'appuie essentiellement sur la théorie quantitative de la monnaie qui dit que  $MV = PQ$  ( $M$  = masse monétaire,  $V$  = Vitesse de circulation de la monnaie,  $P$  = niveau général des prix et  $Q$  = volume des transactions).

Il reprend l'hypothèse de la vitesse de circulation de la monnaie et lui ajoute une deuxième qui porte sur la consommation du volume de la production intérieure (n'oublions pas en effet que nous sommes dans la courte période, horizon traditionnel des programmes appuyés par le Fond). On a ainsi, dans la première hypothèse  $V = \text{constante}$  puisque la part de la nouvelle émission monétaire qui va se convertir en demande est stable. Dans la seconde hypothèse c'est  $Q$  qui est constante car, à court terme, l'offre interne de biens et services est relativement rigide (plus particulièrement dans les pays en développement caractérisés par l'existence de nombreux goulots d'étranglement au niveau de leur appareil de production).

Par conséquent, tout accroissement de la masse monétaire ( $M$ ) c'est-à-dire essentiellement le crédit intérieur (principale contrepartie de  $M$ ), va automatiquement engendrer une pression à la hausse sur les importations et surtout un accroissement proportionnel du niveau général des prix ( $P$ ). Il s'ensuit alors une forte poussée inflationniste qui réduit la compétitivité extérieure du pays, contracte ses exportations, alourdit les importations et finalement donc diminue ses avoirs extérieurs.

Polack en tire la principale conclusion suivante : il existe une relation linéaire inverse entre la variation des avoirs extérieurs (solde de la balance des paiements) et la variation du crédit intérieur.

De ce raisonnement et de sa principale conclusion, le FMI déduit pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements (notamment dans les pays en développement où l'offre est rigide à court terme), il faut impérativement : **maîtriser**, et au besoin, **réduire le crédit intérieur**, ce qui revient en réalité à contenir, voire à réduire la consommation intérieure (principale composante de la demande globale). Pour ce faire, le FMI édicte les principales mesures déflationnistes (politique de stabilisation) suivantes :

- ✓ la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive par le resserrement et l'aggravation des conditions d'accès au crédit ;
- ✓ la réduction de la masse salariale de la fonction publique par des compressions et licenciements massifs ;
- ✓ la mise en œuvre d'une politique budgétaire restrictive par la réduction des dépenses dites sociales (éducation, santé...) ainsi que des subventions publiques de soutien à la consommation populaire
- ✓ la dévaluation de la monnaie locale pour consolider la réduction du pouvoir d'achat interne et modérer ainsi la demande de produits surtout d'origine importée du fait de leur renchérissement par le changement de la parité, et surtout rétablir la compétitivité externe du pays afin de relancer ses exportations.

Au total, il apparaît que le modèle de référence qui sous-tend les programmes d'ajustement du FMI combine à la fois la théorie de l'absorption (excès de demande globale) et le monétarisme (émission excessive de monnaie) pour identifier une seule et même cause de déficit de la balance : l'inflation, phénomène essentiellement monétaire comme le dirait Milton Friedman. Par conséquent, l'ajustement de la balance des paiements (dont le solde, exprimé par la variation des avoirs extérieurs, est aussi d'essence monétaire) est assuré par des variations des prix intérieurs et du taux de change.

*Moustapha KASSE : Sénégal : Crises économiques et ajustement*



**ANNEXE 2 : Objectifs et résultats des différents plans et programmes d'ajustement au Sénégal.**

	Période	Objectifs	Résultats
<b>Programme de stabilisation à court terme</b>	1979-1980	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Restriction des dépenses de fonctionnement budget 1978-1979 à 99 milliards FCFA et les dépenses d'équipement à 9 milliards afin de limiter le déficit budgétaire ;</li> <li>⇒ Amélioration du rendement des recettes fiscales ;</li> <li>⇒ Restriction des emprunts extérieurs commerciaux de durée comprise entre un (1) et dix (10) ans à 5 milliards au cours de l'exercice 1979-1980 ;</li> <li>⇒ Amélioration des avoirs extérieurs et obtention d'un excédent de la balance des paiements de 2 milliards ;</li> <li>⇒ Limitation de l'expansion du crédit intérieur par un encadrement plus strict de celui-ci.</li> </ul>	satisfaisants en ce qui concerne la dette et les finances publiques, mais décevants quant aux objectifs en matière de crédit intérieur (ils sont passés de 127,4 milliards en décembre 1978 à 249,5 milliards en décembre 1979, soit une progression de 26,4% (plus du triple de l'objectif initial de 7%) et avoirs extérieurs (ils se sont dégradés entre décembre 1978 et décembre 1979 en passant de [- 41,7] milliards à [- 60,4] milliards)
<b>Plan à Moyen terme de Redressement Economique et Financier P.R.E.F.</b>	1980-1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Limiter le taux d'investissement de l'économie par les contraintes d'épargne intérieure, de dette extérieure et de normes de progression des importations afin de dégager des excédents de balance des paiements ;</li> <li>⇒ Augmenter le taux de croissance réelle de l'économie de 2,7% 1973-1980 à 3,5% à partir de 1982 ;</li> </ul> <p>Réduire le ratio du service de la dette à 14% des recettes d'exportation et 15% des recettes fiscales en 1985</p>	<p>Evolution erratique de l'économie ; une année de croissance suivie de deux années de quasi-stagnation, voire de recul de la production conduisant à une baisse moyenne de 0,6% du PIB réel par habitant</p> <p>Le taux d'investissement relativement satisfaisant : 16,7% du PIB en 1983 ; 14,9% en 1984 et 14% en 1985</p> <p>Cependant, le poids élevé de la consommation finale (96,6% du PIB en 1986) conduit une épargne intérieure faible qui impose le financement des investissements sur ressources extérieures à 80% en moyenne</p> <p>Déficit de la balance des biens et services à plus de 10% du PIB, dégradation des avoirs extérieurs conduisant à un déficit de la balance des paiements</p> <p>Croissance de la masse monétaire (22% en 1982)</p> <p>Explosion du service de la dette (de 27,3 milliards en 1981 à 60 milliards en 1984)</p> <p>Déficit budgétaire persistant et important stock d'arriérés</p>
<b>Programme d'Ajustement structurel à Moyen et Long Terme</b>	1985-1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Restauration des déséquilibres financiers sur les plans interne et externe ;</li> <li>⇒ Ajustement de l'offre à la demande globale ;</li> </ul>	<p>Bonnes performances du taux de croissance du PIB en 1986 et 1987 (respectivement 4,5% et 4,4%)</p> <p>Diminution du déficit du compte courant de 150 milliards en 1985 à 79 milliards en 1988</p> <p>Néanmoins consommation finale reste forte, maintenant ainsi l'épargne très faible d'où</p>

P.A.M.L.T.		<p>⇒ Génération d'une épargne intérieure suffisante pour financer l'investissement.</p>	<p>persistance du financement des investissements par des ressources extérieures          Dette extérieure toujours croissante (plus de 1000 milliards en 1988) d'où service de la dette insupportable (83,2 ; 93,9 ; 100,3 milliards respectivement en 1987 ; 1988 ; 1989)          Taux de couvertures des importations par les exportations demeure inférieur à 75% engendrant déficit permanent de la balance commerciale.          Dégradation des avoirs extérieurs (-274 milliards en 1988)          Progression du crédit intérieur          Retour du déficit de la balance des paiements en 1988 (-38 milliards) après un excédent en 1986 de 36 milliards et un équilibre en 1978          Trois années de réduction du déficit budgétaire (1985-1988) puis augmentation en 1989 (36 milliards)</p>
Plan d'urgence SAKHO-LOUM)	1993	<p>⇒ Mesures internes de réduction des dépenses publiques (par la réduction des salaires de la fonction publique) et d'amélioration des recettes (par la hausse des droits de à l'import et des prix des produits pétroliers)</p>	<p>Globalement les résultats n'ont pas pu restaurer la capacité financière de l'Etat et le rétablissement de la compétitivité de l'économie est resté la question centrale dans les négociations avec les représentants des travailleurs et du patronat du secteur privé.</p>
Programme Post Dévaluation	1994-1998	<p>⇒ Réaliser un taux moyen annuel de croissance entre 4,5 et 5% ;          ⇒ Assurer un taux d'inflation entre 2 et 3% à partir de 1996 ;          ⇒ Ramener le déficit du compte courant externe (hors dons) de 9,8% du PIB en 1994 à 7,6% en 1998 ;          ⇒ Limiter le déficit budgétaire – base engagement hors dons – à moins de 2% du PIB en 1998.</p>	<p>La dévaluation de 1994 a été assez maîtrisée ( par le blocage des prix des biens et services de première nécessité, baisse de la fiscalité pour lutter contre l'inflation, limitation des hausses des prix des facteurs de production, annulation de baisse de salaires du plan de 1993).          Relance de certaines activités et reconquête des parts de marché.          Globalement les mesures prises ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une reprise des activités, le taux de croissance du PIB passant de 2% en 1994 à plus de 4,5% depuis 1995 après un recul de -2,1% en 1993) ;</li> <li>• Une compression des importations et une augmentation des exportations ;</li> <li>• Une maîtrise de l'inflation, contenue et ramenée à 6%</li> <li>• Une réduction du déficit budgétaire (3,7% du PIB) ;</li> <li>• Une amélioration du compte courant et des avoirs extérieurs (plus de 45 milliards en 1995).</li> </ul>

**ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif des indicateurs macroéconomiques 1986 à 1998.**

Années	1986/1990	1991/1993	1994	1995	1996	1997
Croissance du PIB (%)	3.3	0.0	2.0	4.8	5.6	4.7
Croissance du PIB par tête (%)	0.3	-2.8	-0.6	2.2	3.0	2.1
Investissement intérieur brut/PIB	12.6	-2.8	-0.6	2.2	3.0	2.1
Investissement brut/PIB	8.6	8.9	9	10.8	11.5	11.7
Croissance des exportations (%)	7.9	-3.7	8.3	9.4	4.8	0.7
Taux d'inflation (%)	0.1	-0.8	32.1	8.1	2.8	25.5
Déficit budgétaire	-3.1	-1.9	-5.7	-3.2	-2	-1.3

**ANNEXE 4: Structure des recettes du budget de l'État (en milliards de francs et en %)**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Moyenn e 1993- 98
Taxes sur le revenu et la propriété	59,8	63,5	80,1	85	94,3	107,2	
% des recettes totales	23,4%	21,1%	21,9%	21,6%	21,8%	23,3%	22,2%
Taxes sur les biens et les services (hors produits pétroliers)	71,8	91,9	119,9	135,8	158,7	170,6	
% des recettes totales	28,1%	30,5%	32,7%	34,4%	36,7%	37,1%	33,3%
dont TVA sur les biens domestiques	27,7	41,8	56	68,2	82,8	77,4	
% des recettes totales	10,8%	13,9%	15,3%	17,3%	19,2%	16,8%	15,5%
dont TVA sur les biens importés	23,3	27,1	38,6	42,1	48,1	65	
% des recettes totales	9,1%	9,0%	10,5%	10,7%	11,1%	14,1%	10,8%
Recettes sur les importations (hors produits pétroliers)	59,8	79,4	97	115,8	108,7	110,7	
% des recettes totales	23,4%	26,3%	26,5%	29,4%	25,2%	24,1%	25,8%
Taxes sur les produits pétroliers	28,8	33	33,3	32,7	39,4	50,4	
% des recettes totales	11,3%	10,9%	9,1%	8,3%	9,1%	11,0%	9,9%
Total des recettes fiscales	220,2	267,8	330,3	369,3	401,1	438,9	
% des recettes totales	86,0%	88,8%	90,2%	93,7%	92,8%	95,4%	91,2%
Recettes non fiscales	35,7	33,7	35,9	25	31,1	21,2	
% des recettes totales	14,0%	11,2%	9,8%	6,3%	7,2%	4,6%	8,8%
Recettes totales	255,9	301,5	366,2	394,3	432,2	460,1	

Source: DPS

**ANNEXE 5 : Budgets de l'Etat et des collectivités locales (par région)**

	Réalizations (en millions de F)				Part relative (en %)				
	1993	1994	1995	1996	1993	1994	1995	1996	Moyenne
Budget de l'Etat	255.900,0	301.500,0	366.200,0	394.300,0	100	100	100	100	100
Région Dakar	17.189,1	15.544,9	19.635,5	19.322,5	6,72	5,16	5,36	4,90	15,53
Région Diourbel	408,9	512,2	504,6	700,1	0,16	0,17	0,14	0,18	0,16
Région Fatick	253,0	398,1	311,5	331,8	0,10	0,13	0,09	0,08	0,10
Région Kolda	170,2	411,8	337,2	345,7	0,07	0,14	0,09	0,09	0,10
Région Kaolack	955,4	1.181,2	1291,2	1382,0	0,37	0,39	0,35	0,35	0,37
Région Louga	322,3	434,8	426,4	435,0	0,13	0,14	0,12	0,11	0,12
Région Saint-	470,0	1138,1	971,4	1131,6	0,18	0,38	0,27	0,29	0,28

Louis									
Région Tamba	170,7	299,4	278,4	274,4	0,07	0,10	0,08	0,07	0,08
Région Thiès	769,1	1098,3	611,8	1182,0	0,30	0,36	0,17	0,30	0,28
Région Ziguinchor	291,9	439,2	521,2	510,7	0,11	0,15	0,14	0,13	0,13

Source : Cabinet CABEX, date

#### ANNEXE 6 : Indicateurs de la dette publique extérieure (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Encours dette en % du PIB	55,1	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
Service de la dette en % des exportations	22,4	21,0	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
Service de la dette en % des recettes totales	31,6	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

Source: MEF

#### ANNEXE 7 : Évolution des finances publiques (en % du PIB)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Total des recettes et des dons</b>	19,7	17,7	19,1	19,6	18	18	19,6
Recettes	18,4	16,6	14,9	16,3	16	16,4	16,7
Recettes fiscales	15,5	14,3	13,2	14,7	15	15,2	15,9
Recettes non fiscales	2,9	2,3	1,7	1,6	1	1,1	0,8
Dons	1,3	1,1	4,2	3,3	1,9	1,1	3
<b>Total des dépenses et prêts nets</b>	22,2	20,8	21	19,8	18,2	17,9	19,9
Dépenses ordinaires	17,7	16,2	15,8	14,1	12,7	12	11,2
Dont salaires	8,7	8,6	7,4	7	6,5	6,1	5,8
Dépenses en capital	5,2	4,2	5	5,2	5,2	5,6	8,4
Autres(1)	-0,7	0,4	0,3	0,5	0,3	0,3	0,3
<b>Solde budgétaire (y compris dons)</b>	-2,5	-3,1	-1,9	-0,2	-0,2	0,1	-0,3
<b>Solde budgétaire (hors dons)</b>	-3,8	-4,2	-6,1	3,5	-2,2	-1,1	-3,3
<b>Solde budgétaire (base recettes)</b>	0,5	-0,2	-9,9	-2,9	-0,2	0,2	-0,4

#### ANNEXE 8 : Financement des dépenses en capital sur ressources Intérieures (en % des dépenses)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
44,2	42,6	56,4	43,0	26,1	30,3	32,6	39,0	44,9

Source: MEF

### ANNEXE 9 : Dépenses ordinaires (en % du total)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Moyenne
Total des dépenses (en milliards de francs)	249,5	318,6	316,6	312,6	317,6	310,1	304
Classification économique							
Salaires	53,0%	46,7%	49,7%	52,0%	50,5%	51,5%	50,6%
Matériel et entretien	19,4%	15,7%	16,0%	19,6%	16,5%	23,1%	18,4%
Intérêts sur dette publique	13,9%	22,4%	20,4%	17,9%	18,5%	11,2%	17,4%
dont dette extérieure	11,3%	18,3%	17,6%	14,7%	15,0%	9,0%	14,3%
Allocations de bourse	2,3%	2,1%	2,1%	-	1,6%	-	2,0%
Autres transferts et subventions	11,3%	10,6%	7,5%	9,3%	11,9%	11,9%	10,4%
Non réparties	0,0%	2,5%	4,4%	1,1%	1,0%	2,4%	1,9%
Classification fonctionnelle							
Services généraux	26,2%	27,7%	25,7%	26,0%	27,8%	-	26,7%
Défense nationale	13,0%	11,5%	11,6%	12,7%	12,7%	-	12,3%
Éducation	26,9%	20,2%	24,3%	25,4%	25,8%	-	24,5%
Santé	4,8%	4,9%	5,3%	5,5%	5,0%	-	5,1%
Services sociaux collectifs	1,6%	1,6%	1,5%	1,6%	4,0%	-	2,1%
Services économiques	6,3%	2,8%	2,5%	2,4%	3,4%	-	3,5%
Non affectées	21,2%	28,0%	29,2%	26,3%	21,3%	-	25,2%
dont intérêts sur dette publique	13,9%	22,4%	20,4%	17,9%	18,5%	-	18,6%

Source : DPS

### AGREGATS MACRO ECONOMIQUES

PRODUIT INTERIEUR BRUT	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB (prix courants)	1551,4	1551,9	1595,4	1537,8	2022,3	2242,9	2453,6	2639	2854,3	2993
PIB (prix constants)	1496,6	1486,4	1529,1	1497,2	1523,5	1596,6	1686,8	1774,5	1876,2	1963
Δ vs %	3,91	-0,4	2,21	-2,22	2,9	4,8	5,7	5,2	5,7	5

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
PIB/ HBT (p. courants)	212566	206944	207091	194336	248825	268707	286234
PIB/HBT (p. constants)	205058	198210	198485	189205	187846	191661	196208
Δ vs %		-3,34	0,14	-4,68	-0,72	2,03	2,37

COMPOSITION DU PIB (à prix constant de 1987 en milliards de FCFA)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	318,1	307,9	315,5	298,2	318,3	321	345	331,4	331,7	345,
Agriculture	175,7	160,9	163,6	143,3	164	159,2	176,6	157,9	145,3	162,
Elevage	99,8	104,3	108,2	110,3	109,8	114,3	118,9	125,3	129,4	131,
Pêche	29,8	30,8	31,3	31,9	33,2	35,9	37,8	42,3	44,7	40,
Forêt	12,9	12	12,3	1,6	11,3	11,5	11,8	12	12,4	11,4
Secteur secondaire	276,9	271,7	284,8	278,6	279,1	306,3	328,7	349,8	381,1	400,
Industrie extractive	4,2	3,2	3,3	2,7	3,3	3,3	2,9	3,2	3,1	5,8
autres industries	187,4	182,6	189,9	187,2	180,7	198,2	208,9	218	234,1	258,
Huileries	10,8	8,9	10,1	7,6	7,8	8,5	7,9	6,3	7,6	9,5
Energie	28,9	29,5	32,1	31,5	28,8	30,2	31,5	33,5	36	34,
BTP	45,7	47,5	49,3	49,6	58,6	65,9	77,4	88,9	100,2	92,
Secteur tertiaire	901,5	906,7	928,4	920,4	741,1	781,5	823,3	895,1	968,9	1218
Transports	152,2	149,9	154,1	150,2	168,1	176,3	183,3	205,3	231,7	242,
Commerce	328,6	335,8	345,2	334,9	310	326,4	344,7	370,2	390,8	426,
Administration	180,4	178,9	179,7	184,9	159,3	160,6	161,9	163,2	164,5	171,
autres services	240,3	242,1	249,4	250,4	263	278,8	295,2	319,6	346,3	378,

Gouvernement Sénégal/FMI, BM (SPA)

#### EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN % du PIB

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Revenus	16,9	18,9	17,7	15,7	14,4	15	15,3	15,7	18,5	1
Dépenses	21,2	18,7	21,3	19,6	18,9	17,6	17	18,9	20	2
Soldes	-4,3	0,2	-3,7	-3,9	-4,5	-2,6	-1,7	-0,2	-1,5	-
Dépenses publiques / hbt (FCFA)	43 463	37 061	41 971	37 005	35 628	35 662	33 355	33 938	--	

#### EVOLUTION DE LA DETTE EXTERIEURE (en milliers Dollars U.S aux prix courants)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Encours de la dette	3741	3557	3607	3691	3558	3536	3716	3671	3861
Décaissements nets	43,3	58,1	140,5	81,3	133,3	24			
Service dette échu	304	256,3	298,5	278	295,1	292	251	265	
Encours / PIB	65,6	63,1	57,5	64,7	91,1	80	77,3	80,8	
Service dette /export	20,3	18,2	20,6	21,5	21,9	19,7	15,8	17,8	
Dettes concessionnelles /encours	53,2	55,2	57,4	60,8	66,6	68,7			

#### EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (en milliers de Dollars U.s)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Economie	206 651	160 743	255 309	161 948	397 614	225 068	119 058	447 771	79 311
Education	74 665	55 214	47 406	40 374	45 389	39 939	49 174	39 550	60 860
Santé	18 494	27 268	34 274	21 448	29 176	33 494	36 397	23 034	36 265
Agriculture	66 149	55 333	50 308	60 882	68 925	76 862	152 959	59 026	38 606
Ressources naturelles	40 690	35 367	20 847	27 461	18 855	51 765	22 723	16 203	10 877
Total APD	638 364	543 900	626 357	43 828	654 502	535 097	551 206	371 283	447 022

Source : Gouvernement du Sénégal/FMI, DCR PNUD

### CONTRIBUTION A LA CROISSANCE ( OPTIQUE OFFRE )

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de croissance du PIB	-0,4	2,2	-2,2	2,9	5,2	5,1	5	5,7
Contribution secteur primaire	-1,1	0,4	-1,1	1,8	0,5	1,2	-0,5	-0,6
contribution secteur secondaire	-0,2	0,9	-0,5	-0,1	2,1	1	1,1	1,7
contribution secteur tertiaire	1	0,9	-1	1,1	2,5	2,8	4,3	4,3
contribution secteur non marchand	-0,1	0	0,3	0	0,1	0,1	0,1	0,3

### CONTRIBUTION A LA CROISSANCE ( OPTIQUE DEMANDE )

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de croissance du PIB	-0,4	2,2	-2,2	2,2	5,2	5,1	5	5,7
contribution à la consommation	-0,8	2,9	-1,8	-3,2	5,1	4,1	6,9	5,4
contribution à l'investissement	-1,5	2,4	-1,3	-1,7	4	3,7	-1,1	2,4
contribution au commerce extérieur	1,8	-3,1	0,8	7,7	-3,9	-2,7	-0,7	-2,2

### EVOLUTION DE LA STRUCTURE FISCALE EN % DES RECETTES TOTALES

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Impôts sur revenus et CFCE	27,9	23,2	21	21,8	21,4	21,6	23,1
Taxes sur B & S	19,6	21,8	21,8	22,8	23,8	25,6	27,9
Impôts sur commerce extérieur	38	37,2	41,1	42,5	45,2	41,9	40,9
Impôts sur propriété	4,7	3,7	3,8	3	3,1	3,7	3,5
Recettes non fiscales	15,8	13,9	11,1	9,8	6,3	7,2	4,6
pression fiscale	18,4	16,6	14,9	16,4	16,6	16,9	16,7

### INDICATEURS DE LA DETTE EXTERIEURE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Encours de la dette extérieure/ PIB	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
Service dette extérieure/exportations	21	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
Service dette extérieure / recettes totales	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

### Indicateurs de la dette publique extérieure (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
D/PIB	55,1	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
SD/X	22,4	21,0	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
SD/RT	31,6	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

Source: MEF

D: encours dette extérieure

X: exportations de biens et services

SD: service dette extérieure

RT: recettes totales

Structure des dépenses publiques et prêts nets (% par rapport au total)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation	57,1	53,0	58,2	56,5	46,8	46,8	50,0	45,0	47,5
Investissement	13,5	18,6	23,3	20,3	23,6	26,5	28,5	37,2	35,4
Transferts	8,5	9,3	11,1	10,6	7,9	6,8	6,5	9,1	7,5
Intérêts dette publique	12,7	11,9	9,0	10,8	16,8	14,5	12,5	12,4	7,0

Source : MEF

Aide extérieure et services sociaux de base (%)

	1994	1995	1996	1997
SS/Aide	18,1	22,7	25,8	28,0
SSB/Aide	9,3	15,9	12,0	15,6

Source : PNUD

SS : services sociaux

SSB : services sociaux de base

EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation	53	58,2	56,5	46,8	46,8	50	45	47,5
Investissement	18,6	23,3	20,3	23,6	26,5	28,5	37,2	35,4
Transferts	9,3	11,1	10,6	7,9	6,8	6,5	9,1	7,5
Intérêts dette publique	11,9	9	10,8	16,8	14,5	12,5	12,4	7

DEPENSES PUBLIQUES & DEVELOPPEMENT HUMAIN

	1995	1996	1997	1998	Normes
Ratio de dépenses publiques	19,8	18,1	17,7	18,1	25
Ratio de dépenses sociales	33,3	39,8	38,3	40,1	40
Ratio de dépenses sociales prioritaires	31,7	33,1	30,2	27,9	50
Ratio de dépenses de DH	2,1	2,4	2	2	5
Niveau d'atteinte de l'objectif 20/20	10,6	13,2	11,6	11,2	20
Écart par rapport à l'objectif	9,4	6,8	8,4	8,8	

Source : MEF

INDICATEURS MONETAIRES

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
M2/PIB (P. du marché)	24	23,9	21,2	21,5	20,5	20,5	20,5
Croissance M2 en %	5,8	3,6	-12,6	37,8	7,7	8,4	8,4
Croissance du crédit du secteur privé/crois. totale du crédit	116,8	3441,6	670	143,2		130,6	-



**INDICES DES PRIX ( 1987 =100)**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indice des prix d'exp.de biens (\$EU)	74,7	86,5	77,5	80,2	88,1	82,8	84,6
Indice des prix d'imp.de biens (\$EU)	107	112,3	107,3	107,1	124,9	116,3	117,2
Indice des termes de l'échange	69,8	77,1	72,3	74,9	70,6	71,2	72,2
Taux d'échange réel (\$EU/FCFA)	84,6	84,8	81,8	53,1	57,9	65,5	65,5
Prix à la consommation en %	-18	-0,1	-0,6	32	2,8	2,4	1,9
Déflateur du PIB en %	0,5	1,2	0,4	33,2	2,8	2,5	2,5 <sup>2</sup>

**BALANCE DES PAIEMENTS (en milliards de F CFA)**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Exportations (FOB)	226,5	219	200,3	439,1	483,5	504,5	544,2	578,6	601,9
Importations (FOB)	314,3	315,5	307,7	567,4	620,4	648,4	697,8	735,3	795,3
Balance commerciale	-87,8	-96,5	-107,5	-128,3	136,9	-143,9	-153,6	-156,7	-193,4
Services nets	-61,7	-57,2	-61,5	-85,3	78,7	-57,8	-58,7	-64,7	-35,2
Transferts nets Balance courante	93,1	95,8	89,9	215,4	190,7	169,3	170,5	155,1	126,1
Balance des capitaux	-56,4	-57,8	-79,1	1,8	-24,9	-32,4	-41,8	-46,9	-102,5
Variation monétaire	21,2	32,5	0,9	123,9					
	35,2	25,4	78,2	-125,6					

# BIBLIOGRAPHIE

- Banque africaine de développement, (1995), *Rapport sur le développement en Afrique*, BAD-Fonds africain de développement, Abidjan.
- Banque Mondiale, (1984), « *Sénégal : Mémoire Economique* », Banque Mondiale, Washington D.C.
- Banque Mondiale, (1984), *Mémoire Economique*, Dakar.
- Banque Mondiale, (1993), *Stabilisation et ajustement au Sénégal 1980-1991* » Rapport n° 11506, mai.
- Banque Mondiale, (1993), « *Stabilisation, ajustement partiel et stagnation au Sénégal* », Washington D.C.
- Banque Mondiale, (1994), « *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir* », in Rapport de la Banque Mondiale sur les politiques de développement, Washington D.C.
- Banque Mondiale, (1994), « *Le Sénégal- Evaluation des conditions de vie* », Rapport n° 12517-SE, avril, Washington D.C.
- Banque Mondiale, (1999), « *World development indicators 1999* », Washington D.C.
- BERG E., (1990), *L'ajustement ajourné : réforme de la politique économique du Sénégal dans les années 1980*, Document ronéoté USAID/Dakar.
- BERTHELEMY J-C., SECK A. et VOURC'H A., (1996), *La croissance au Sénégal: un pari perdu?*, Etudes du centre de développement OCDE, Paris.
- BOURGUIGNON F., MORISSON C., (1992), *Ajustement et équité dans les pays en développement : Une approche Nouvelle*, in MORISSON C, (sous la Direction de), *Ajustement et équité dans les pays en développement*, OCDE, PARIS, 115 p.
- CASTEL, Odile, (1995) : *L'ajustement structurel et après ?* Edit. Maisonneuve et Larose, 207p
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (République du Sénégal), (1999), « *Les perspectives de développement de l'économie sénégalaise au sein de l'UEMOA* », Rapport provisoire, Dakar
- DAFFE G. et DANSOKHO M., (1995), « *The impact of credit reform on rice production in the Senegal River Delta* », in Tshibaka T. B. (ed.), *Structural adjustment and agricultural in West Africa*, CODESRIA, Dakar
- DIAGNE A., et DAFFE G., (2002), *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, CREA – Karthala.
- DIOUF M., (1992), « *Sénégal : la crise de l'ajustement* », in Politique africaine, n° 45
- DURUFLE G., (1994), *Le Sénégal peut-il s'en sortir ? 12 ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Karthala, Paris, 220 p
- ENGELHARD P., (1998) : *L'Afrique miroir du monde ?* Edit. Arléa 222p
- ENVIRONNEMENT AFRICAIN, (1989): *Au-delà de l'ajustement*, Enda-Tiers Monde, 645p
- HUGON P., *Ajustement dans les pays en développement*, in GREFFE X, et al, *Encyclopédie Economique*, pp 2015-2056.

JACQUEMOT P. RAFFINOT M., (1993) : La nouvelle politique économique en Afrique, 349p  
EICEF/AUPELF

KASSE M., (1990), *Sénégal : crise économique et ajustement structurel*, Nouvelles du Sud, Paris, 204 p

KASSE M., (1992), *L'Afrique endettée*, Edit.NEAS-CREA, 133p.

KASSE M., (1995), *L'Etat, le technicien et le banquier face aux défis du monde rural sénégalais*, NEAS, 255p.

KASSE M., et BEN Hammouda H., (2002), *Repenser Bretton Woods : Les réponses africaines*, Karthala, 316p.

KASSE et al. (1996), *Le Sénégal des mutations*, NEAS, 196p.

KASSE M : *Divers articles notamment voir les plus récents :*

- L'arachide : Que faire des paysans ? ( Le Soleil et Walf, 2003)
- Que fait l'Etat de l'argent des sénégalais ? ( Le Soleil et Walf, 2002)
- Réformer le budget : les vertus oubliées de l'intervention de l'Etat ( Walf, novembre2002)

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan, (1985), « *mémoire Officiel* » Dakar.

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan, (1998), « *Document-cadre de politique économique à moyen terme 1998-2000* », MEF/FMI/Banque Mondiale, Washington D.C.

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan, (1999), « *Avant-projet de document-cadre de politique économique à moyen terme (1999-2001)* », MEF/FMI/Banque Mondiale, Washington D.C.

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan, « *Lettres officielles du FMI* », MEF/FMI divers numéros, Dakar.

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan/Direction de la Prévision et de la statistique, (1998), « *Repères de l'économie sénégalaise* », nov.-déc., Dakar

Ministère de l'économie, des Finances et du Plan/Direction de la Prévision et de la statistique, (2000), « *Programme pluriannuel du Sénégal pour le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité* », Washington D.C.

MKANDAWIRE T. et SOLUDO C., (1999), *Notre continent, notre avenir ; perspectives africaines sur l'ajustement structure*, CODESRIA-CRDI, Dakar, Ottawa.

PEEMANS J.P., (1996), *Théories du Développement*, CIACO – UCL, ECON 3400

PNUD (2001), *Rapport national sur le développement humain au Sénégal 2001*, 216p PNUD

République du Sénégal, (1998), « *Croissance soutenue et développement durable en 1998-2000* », Rapport présenté à la quatrième réunion du groupe consultatif pour le Sénégal, Paris.

SERAGELDIN I., (1989), *Pauvreté, Ajustement et croissance en Afrique*, Banque Mondiale, 104 p

SEROUSSI R.(1994), *GATT, FMI et Banque mondiale, les nouveaux gendarmes du monde*, Dunod, 207p

STIGLITS J., « *Vers un nouveau paradigme pour le développement* », Revue Economique Politique n°5 pp 6-39.

VAN DER HOEVEN R., VAN DER KRAAIJ F., (1995), (sous la Direction de). « *l'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne* », Karthala, Paris, 411 p